Nations Unies S/PV.6664



# Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

*Provisoire*

## 6664e séance

Mardi 22 novembre 2011, à 10 h 20
New York

| | | |
|---|---|---|
| *Président* : | M. Portas | (Portugal) |
| *Membres* : | Afrique du Sud | M. Sangqu |
| | Allemagne | M. Berger |
| | Bosnie-Herzégovine | M. Barbalić |
| | Brésil | Mme Crivano Machado |
| | Chine | M. Wang Min |
| | Colombie | M. Alzate |
| | États-Unis d'Amérique | M. DeLaurentis |
| | Fédération de Russie | M. Zhukov |
| | France | M. Briens |
| | Gabon | M. Moungara Moussotsi |
| | Inde | M. Hardeep Singh Puri |
| | Liban | Mme Ziade |
| | Nigéria | M. Amieyeofori |
| | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | M. Parham |

## Ordre du jour

La situation au Timor-Leste

Rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (S/2011/641)



11-60397 (F)





*La séance est ouverte à 10 h 20.*

**Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

**La situation au Timor-Leste**

**Rapport du Secrétaire générale sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste** (S/2011/641)

**Le Président** (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Angola, de l'Australie, du Japon, de Nauru, de la Nouvelle-Zélande, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Philippines et du Timor-Leste à participer à la présente séance.

Au nom des membres du Conseil, je tiens à saluer la présence à la présente séance de S. E. M. Zacarias Albano da Costa, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Timor-Leste, et S. E. M^me^ Vera Lúcia Barrouin Crivano Machado, Vice-Ministre chargée des affaires politiques au Ministère des relations extérieures du Brésil.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^me^ Ameerah Haq, Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Ioannis Vrailas, Chef adjoint de la délégation de l'Union européenne auprès des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2011/641, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste.

Je donne maintenant la parole à M^me^ Haq.

**M^me^ Haq** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter le rapport du Secrétaire général (S/2011/641) sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), pour la période allant du 8 janvier au 20 septembre 2011. Je tiens à saluer la présence de la Ministre des affaires étrangères du Timor-Leste, M. Zacarias Albano da Costa.

Le rapport décrit une situation calme, avec une tendance globale à la consolidation des progrès accomplis vers la paix et le développement durables. Lorsque la MINUT a été créée en 2006, le Timor-Leste était marqué par une situation fragile en matière de sécurité, un cadre institutionnel déficient pour la Polícia nacional de Timor-Leste (PNTL), et des milliers de personnes déplacées vivant dans des camps à travers la capitale.

Aujourd'hui, le Timor-Leste est un pays très différent. Beaucoup de progrès ont été accomplis. Les responsables politiques de tous bords sont sans équivoque quant à la nécessité de poursuivre sur la voie de la paix, du dialogue et de la stabilité. La PNTL a repris la responsabilité des opérations de police dans tout le pays, et la police de la MINUT a recentré son action sur l'appui au développement institutionnel et au renforcement des capacités de la PNTL. Dili est une ville dynamique et sûre. Le Plan de développement stratégique pour la période 2011-2030 élaboré par le Gouvernement apporte une vision à long terme de la poursuite du développement du pays. Les institutions de gestion des élections ont considérablement renforcé leur capacité depuis 2006, et dirigent les préparatifs des élections présidentielle et parlementaires de 2012. Néanmoins, d'importants problèmes demeurent, notamment dans les domaines du renforcement des capacités institutionnelles, de la consolidation du secteur de la sécurité, et des questions socioéconomiques comme le chômage des jeunes.

Il faut rendre hommage au Président José Ramos-Horta, au Président du Parlement national, Fernando « Lasama » de Araújo, au Premier Ministre Kay Rala Xanana Gusmão, et au Secrétaire général du Frente Revolucionária do Timor-Leste Independente, Mari Alkatiri, pour avoir instauré au Timor-Leste un environnement propice à la poursuite des progrès vers la consolidation de la paix, le développement et la stabilité. Ces personnes, ainsi que d'autres dirigeants politiques de tous bords ont constamment réaffirmé qu'il importait de promouvoir la tolérance, le respect mutuel et l'attachement au processus démocratique. Depuis le 20 septembre, date de clôture du rapport, j'ai tenu deux de mes réunions régulières avec tous les partis politiques, et une réunion avec les femmes représentant des partis. Lors de ces rencontres, j'ai été réconfortée d'entendre ces représentantes de partis

décrire les responsabilités qu'elles assument afin de contribuer au maintien de ce climat politique constructif.

Comme il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général, des progrès satisfaisants continuent d'être accomplis dans tous les domaines du mandat de la MINUT. Je voudrais tout d'abord attirer l'attention sur deux éléments clefs pour le maintien de la paix et de la stabilité au Timor-Leste qui sont également des aspects essentiels de l'appui prévu dans le mandat de la MINUT : la police et les élections.

En ce qui concerne la police, la reprise par la Police nationale, le 27 mars, de la responsabilité de la conduite, du commandement et du contrôle de toutes les opérations de police dans le pays a été un événement marquant. Comme je l'ai mentionné précédemment, depuis lors, l'appui fourni en matière de police par la MINUT s'est recentré sur le renforcement des capacités et la formation de la Police nationale dans le cadre du Plan de développement conjoint de la PNTL et de la police de la MINUT. Le Plan énonce un programme complet d'activités de renforcement des capacités dans les domaines clefs de l'administration, de la discipline, de la législation, des opérations et de la formation. La police de la MINUT apporte également un appui opérationnel à la Police nationale en cas de besoin et sur demande, et maintiendra cette capacité pendant toute la période électorale. La police de la MINUT aide déjà la PNTL à se préparer pour les élections de 2012, y compris par la formation continue dans les domaines de la planification opérationnelle et du commandement des opérations et de l'intervention en cas d'incident, ainsi que de l'aide à l'élaboration d'un plan d'opérations conjoint pour les élections. Une des principales difficultés auxquelles nous nous heurtons pour atteindre nos objectifs en matière de police a trait au maintien des effectifs de police de la MINUT et à la sélection de nouveau agents ayant les compétences nécessaires pour mettre efficacement en œuvre le Plan conjoint de développement. A cet égard, j'appelle tous les pays fournisseurs d'effectifs de police à mettre à notre disposition des policiers qualifiés afin de pourvoir les postes de conseiller spécialisé et je réitère la demande du Secrétaire général pour que les pays concernés approuvent les demandes de prolongation du déploiement des policiers affectés à des postes clefs au sein de la MINUT.

Depuis que la Police nationale du Timor-Leste a recommencé à assumer ses responsabilités le 27 mars, ses agents ont réagi de manière efficace aux divers incidents qui ont pu se produire, et ce transfert n'a pas porté préjudice au maintien d'un faible taux de criminalité. A long terme, l'efficacité de la Police nationale du Timor-Leste dépendra dans une large mesure de sa capacité de garder la confiance des Timorais. Comme cela est indiqué dans le rapport du Secrétaire général, le Bureau du Secrétaire d'État à la sécurité a terminé son examen des dossiers des 199 membres de la Police nationale qui risquaient des poursuites pénales ou disciplinaires et a recommandé d'engager des procédures pénales ou disciplinaires contre 121 d'entre eux. On ne saurait trop souligner l'importance pour la Police nationale de poursuivre ses efforts en vue de renforcer ses mécanismes disciplinaires internes, démontrant ainsi son attachement à la transparence et à la primauté du droit. Pour garder la confiance de la population, il est également essentiel de s'occuper de ses membres les plus vulnérables, notamment les victimes de la violence familiale, qui reste la deuxième infraction la plus fréquemment signalée au Timor-Leste, après les voies de fait. La poursuite des efforts pour faire appel à la police de proximité peut contribuer au règlement de ce problème sur lequel la MINUT continue d'insister dans toutes ses activités avec la Police nationale.

Comme l'indique le rapport du Secrétaire général, la Police nationale est toujours aux prises avec des contraintes logistiques. J'exhorte le Gouvernement et le Parlement, notamment dans le cadre des débats en cours sur le budget 2012, à œuvrer de concert pour allouer à la Police nationale des ressources financières suffisantes, afin de combler les lacunes logistiques existantes et d'assurer l'entretien du matériel qui sera à terme transféré de la MINUT à la Police nationale. Ces lacunes font également l'objet de discussions au sein du Comité de haut niveau sur la transition, sur la base d'analyses détaillées des besoins et des coûts.

Indiscutablement, les élections parlementaires et présidentielle de 2012 représenteront un autre jalon important pour le Timor-Leste. Les préparatifs sont en cours, même si le calendrier électoral n'a pas encore été publié. Le Secrétariat technique chargé de l'administration des élections a rédigé des projets de lois supplémentaires, notamment le règlement régissant la désignation des candidats, le vote et le comptage des suffrages, la campagne électorale, ainsi que les codes de conduite pour la presse, les observateurs et les représentants des partis. La Commission électorale nationale est en train d'examiner tous ces projets de

lois. L'appui que l'ONU apporte aux élections, par l'intermédiaire de l'équipe conjointe d'appui électoral MINUT-Programme des Nations Unies pour le développement, est un excellent exemple d'un système des Nations Unies uni dans l'action.

Je voudrais souligner que même si la représentation des femmes au Parlement – 21 femmes sur un total de 65 membres – est déjà remarquable, l'adoption par le Parlement d'une loi amendée sur les élections législatives prévoyant l'augmentation du quota des femmes inscrites sur les listes de candidats des partis – qui sera désormais d'une femme sur trois candidats – reflète l'engagement général en faveur de la participation des femmes. En vue d'accroître la participation des femmes aux élections, en tant qu'électrices et candidates, un comité directeur national a été mis en place, composé de membres du Parlement, du Secrétariat d'État à la promotion de l'égalité des sexes, des organes électoraux, des organisations de la société civile, des organismes des Nations Unies et de la MINUT. Les 7 et 8 novembre, le Comité directeur a organisé un séminaire national sur le thème « L'exercice du pouvoir par les femmes nous apporte la paix et la prospérité », afin de débattre des stratégies pour encourager la participation des femmes aux élections.

Toutefois, des défis subsistent. Même si plusieurs femmes occupent déjà des postes clefs au sein du Gouvernement et de l'appareil étatique, ainsi que d'autres postes de responsabilité, il est encourageant de voir le Gouvernement, les autorités locales, la société civile et l'ONU déployer des efforts sur plusieurs fronts pour accroître la participation des femmes aux processus politiques et électoraux, et à d'autres processus de prise de décisions. Au cours des consultations que j'ai eues ces derniers mois, j'ai demandé à toutes les entités concernées, notamment les institutions étatiques et les partis politiques timorais, de promouvoir la pleine participation des femmes aux principaux organes et processus de prise de décisions devant déterminer l'avenir du pays.

Les élections prévues l'année prochaine vont être un événement politique très important. J'encourage les partenaires internationaux à démontrer une nouvelle fois leur attachement au Timor-Leste en envoyant des observateurs électoraux et en fournissant l'appui financier qui est encore nécessaire pour les activités électorales que l'ONU exécutera à la demande du Gouvernement.

Par ailleurs, on s'attend fortement à ce que ces élections aboutissent à la mise en place, de manière pacifique, d'un nouveau Gouvernement au Timor-Leste, d'ici au troisième trimestre de 2012, avec une participation véritable de l'opposition. En outre, on pense que la Police nationale fera la démonstration de sa capacité d'assurer la sécurité pendant toute la période électorale. Sur la base de ces hypothèses, et en comptant sur le maintien de la stabilité, je suis optimiste quant au fait que les conditions seront réunies pour un départ sans heurts de la MINUT d'ici au 31 décembre 2012.

Le 30 septembre, le Gouvernement a soumis au Parlement son projet de budget 2012, qui s'élève à 1,76 milliard de dollars. Le débat plénier du Parlement s'est ouvert le 9 novembre et devrait se terminer le 25 novembre. Cet examen du budget par le Parlement, auquel participent activement tous les partis, y compris l'opposition, est un autre exemple qui illustre le rôle de cette institution en tant que cadre efficace du débat démocratique.

Comme le Conseil le sait, en juillet, le Parlement a approuvé le Plan national de développement stratégique portant sur la période 2011-2030, qui énonce les stratégies et les mesures que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour faire du Timor-Leste un pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) d'ici à 2030. Au fur et à mesure que ce Plan sera mis en oeuvre, il importera que les investissements publics servent à promouvoir une croissance sans exclusive, équitable et durable, afin que toutes les couches de la population recueillent les fruits des ressources naturelles et de la croissance du pays. Il sera en particulier indispensable de créer davantage d'offres d'emploi pour les jeunes, pour contribuer à une stabilité et une prospérité durables.

Il est rassurant de constater que les dirigeants du Timor-Leste s'attaquent à ces problèmes et que des progrès notables ont été réalisés concernant plusieurs objectifs du Millénaire pour le développement. Ils accordent aujourd'hui une attention redoublée aux cibles pour lesquelles le pays accuse du retard. En outre, occupant actuellement la présidence du Groupe G-7+ des États fragiles, le Timor-Leste joue un rôle de premier plan dans l'examen par la communauté internationale des stratégies pour renforcer l'efficacité de l'aide fournie aux Etats fragiles ou touchés par les conflits.

Enfin, des progrès ont été accomplis en matière de renforcement du régime de lutte contre la corruption. La Commission de lutte contre la corruption, qui, depuis le début de l'année, est dotée d'un effectif complet, a commencé ses enquêtes. Le Parlement a également adopté une loi portant création de la Chambre des comptes de la Haute Cour des taxes administratives et des comptes, dont le personnel est actuellement en formation à Lisbonne.

Comme cela est indiqué dans le rapport du Secrétaire général, le commandant des Falintil-Forças de Defesa de Timor-Leste (F-FDTL), le général de division Taur Matan Ruak, a démissionné le 1er septembre. Le 6 octobre, le Président José Ramos-Horta a conduit la cérémonie de passation du commandement au général de division Lere Anan Timur, nommé à sa place et qui était depuis des années l'adjoint du général Ruak. Ce transfert de commandement sans heurts augure bien de la stabilité institutionnelle des F-FDTL.

Le Timor-Leste a également continué de démontrer son attachement aux droits de l'homme. Le 12 octobre, le rapport national du Timor-Leste, qui met en relief les progrès réalisés et les défis rencontrés en matière de protection des droits de l'homme dans le pays, a été adopté au cours de la douzième session du groupe de travail du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, dans le cadre de l'examen périodique universel.

Le 20 septembre, la MINUT a organisé le lancement du premier rapport public établi par une mission de maintien de la paix sur les droits des personnes handicapées, intitulé « *Of Course We Can* ». À l'occasion de cette manifestation la MINUT a, pour la première fois, utilisé des supports spéciaux, tels que le braille et la langue des signes, pour diffuser l'information auprès des personnes handicapées.

La transition dans la perspective du retrait de la MINUT est déjà bien avancée. Le 19 septembre, le Président, le Premier Ministre et moi-même avons signé un plan de transition qui fournira des orientations dans sept domaines d'activités. C'est la première fois qu'une mission de maintien de la paix établit un tel mécanisme conjointement avec le Gouvernement concerné, et ce fut pour moi un véritable privilège de collaborer si étroitement avec les dirigeants timorais sur cette question.

Dans le cadre du processus de transition, le Gouvernement poursuit ses efforts pour veiller à ce que des ressources suffisantes soient affectées au renforcement des capacités logistiques dans les domaines actuellement appuyés par la MINUT, comme les services aéronautiques. En outre, la MINUT accélère ses activités de renforcement des capacités, qu'il s'agisse de ses presque 900 agents nationaux ou de leurs homologues étrangers. Dans le contexte du processus de transition, les groupes de travail conjoints dans chacun des domaines d'activités ont également recensé les secteurs auxquels la MINUT fournit actuellement un appui qui seront confiés aux organismes des Nations Unies, lesquels devront à leur tour lever les fonds nécessaires pour faire face à leurs nouvelles responsabilités d'ici à la fin de l'année prochaine.

L'achèvement, bien ordonné et dans les délais prévus, d'une mission de maintien de la paix ne constitue qu'un aspect d'une transition réussie. Il est tout aussi important de déterminer la nature de l'engagement à des Nations Unies dont le pays aura ensuite besoin, et ce, en consultation avec le gouvernement concerné et en tenant compte de ses priorités et de ses exigences. Comme le Secrétaire général l'a indiqué dans son rapport (S/2011/641), les concertations se poursuivront sur les différentes options de la présence des Nations Unies au Timor-Leste après la MINUT, sachant que toute option devra être débattue avec le gouvernement qui sera formé à l'issue des élections de 2012.

L'année qui vient sera riche en événements pour le Timor-Leste. Tout comme la population timoraise, la MINUT attend avec intérêt ce qui, à Dili, est parfois surnommé « le festival de la démocratie » prévu pour 2012. Des élections présidentielle et parlementaires crédibles et pacifiques feraient une fois de plus la preuve des progrès accomplis par le Timor-Leste pour parvenir à une paix et à un développement durables. Ces élections permettront également de tester la capacité des organes de sécurité timorais, notamment la Police nationale du Timor-Leste, d'assurer l'ordre public et la sécurité dans tout le pays.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, le Timor-Leste va devoir relever un certain nombre de défis à long terme avant de concrétiser ses ambitions de développement, en particulier s'agissant de renforcer les capacités institutionnelles, de consolider encore le secteur de la sécurité et d'accroître les ressources humaines. Dans les domaines tels que l'accès à la justice, les mécanismes de contrôle et de responsabilisation, l'emploi des jeunes et la santé, un

appui supplémentaire sera particulièrement nécessaire. Cela étant, comme l'indique le rapport du Secrétaire général, les motifs d'optimisme sont nombreux, le premier d'entre eux étant la détermination du peuple timorais, sans laquelle aucun des progrès décrits dans le rapport n'aurait été possible.

Pour terminer, je voudrais, par l'entremise du Ministre des affaires étrangères da Costa, remercier le Gouvernement timorais de sa collaboration excellente. Je voudrais également remercier tous les partis politiques, y compris ceux de l'opposition, ainsi que la société civile, pour leur coopération constante. Je me dois par ailleurs d'adresser mes remerciements aux personnels de la MINUT et de l'équipe de pays des Nations Unies, pour leur contribution à l'exécution de notre mandat d'assistance au Timor-Leste.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M^me^ Haq pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. da Costa.

**M. Da Costa** (Timor-Leste) (*parle en portugais; interprétation en anglais fournie par la délégation*) : C'est avec une immense satisfaction que je reviens aujourd'hui au Conseil de sécurité pour prendre part au présent débat sur le Timor-Leste. Les liens entre le peuple timorais et l'ONU remontent à 36 ans, lorsque l'Assemblée générale a pour la première fois adopté une résolution sur mon pays, le 12 décembre 1975. Cette relation, qui n'a cessé de se développer depuis lors, inclut désormais le Conseil de sécurité, qui a joué un rôle déterminant dans la défense de notre souveraineté et de notre indépendance. Pour toutes ces raisons, au nom du peuple et du Gouvernement timorais, dont je fais partie, je tiens en premier lieu à remercier profondément et sincèrement les membres du Conseil de l'attention et de la générosité qu'ils témoignent à l'égard du Timor-Leste et de sa population.

Je voudrais également saluer les efforts et le dévouement de la Représentante spéciale du Secrétaire général, S. E. M^me^ Ameerah Haq, qui est parmi nous aujourd'hui. Son engagement a énormément contribué à l'évolution de la situation au Timor-Leste, ainsi qu'aux excellentes relations entre notre pays et l'ONU.

Le 22 février, dans cette même salle, S. E. le Premier Ministre Kay Rala Xanana Gusmão a prononcé un discours (voir S/PV.6485), dans lequel il a décrit en détail et en toute transparence le chemin parcouru par le Timor-Leste depuis que notre gouvernement est entré en fonctions et depuis que la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) a été approuvée et établie dans les circonstances que nous connaissons tous. La stabilité politique et sociale, ainsi que le développement économique, sont une réalité dans notre pays; ils sont le fruit d'un vaste effort des autorités publiques à cet effet. La route a été longue, mais nous avons su franchir de nombreux obstacles. Néanmoins, nous reconnaissons avec humilité que nous avons encore d'autres défis à relever, plus complexes encore. Nous en avons conscience, mais il est important de souligner qu'en 2012, le Timor-Leste ne célébrera que le dixième anniversaire du rétablissement de son indépendance.

Nous sommes convaincus également que le pays repose sur des fondations beaucoup plus stables qu'il y a cinq ans. Certes globalement, les choses se sont bien passées, mais il faut aussi reconnaître que des mesures très importantes ont été prises dans quasiment tous les domaines. J'en veux pour preuve le Rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement qui, dans son Indice de développement humain, place le Timor-Leste cinq rangs au-dessus du dernier pays ayant atteint un niveau de développement moyen et devant nombre de pays qui sont indépendants depuis des décennies et n'ont pas traversé de conflits.

La forte croissance économique enregistrée ces dernières années – qui s'est répercutée également sur les retraites, les pensions d'invalidité et de vieillesse et les allocations pour les anciens combattants, ainsi que sur les projets de rénovation des infrastructures lancés au niveau des districts et des villages – a énormément contribué à une période de paix sociale sans précédent depuis le recouvrement de notre indépendance.

Des progrès concrets ont également été accomplis dans la réforme des secteurs de la défense et de la sécurité, grâce à un appui tant bilatéral que multilatéral. La MINUT s'est révélée être un partenaire précieux à cet égard, notamment depuis le 28 mars, date à laquelle la Police nationale du Timor-Leste a repris l'entière responsabilité du contrôle exécutif de la sécurité intérieure. Depuis lors, la Police nationale a investi lourdement dans la formation de ses forces, ainsi que dans le renforcement de sa capacité logistique et de son infrastructure, afin de garantir la qualité de ses activités opérationnelles. Nous tablons sur le fait que, l'année prochaine, le Premier Ministre et la Représentante spéciale du Secrétaire général au Timor-Leste accorderont à la Police sa certification définitive,

 

ce qui marquera l'achèvement de cette phase de transfert et sera confirmé concrètement pendant les prochaines élections présidentielle et législatives.

La détermination du Gouvernement à assurer à la Police nationale une formation professionnelle et des moyens logistiques adéquats et à assurer son bon fonctionnement se reflète clairement dans le budget national approuvé la semaine dernière par le Parlement, dans lequel 20 millions de dollars sont affectés à cela. Outre le budget, la Police nationale bénéficie d'un appui vigoureux dans ce domaine grâce au programme de formation et de développement de la MINUT dans le cadre du Plan conjoint de développement signé en février et grâce à la coopération bilatérale avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Portugal, le Japon et les États-Unis. En plus du renforcement envisagé dans le budget, la Police nationale s'est également engagée à recruter 250 nouveaux membres qui débuteront leur formation en janvier aux fins de leur intégration dans les forces de police au cours du premier trimestre de 2012.

Enfin, s'agissant de la formation professionnelle visant à assurer l'excellence et le professionnalisme de la Police nationale, la Commission de suivi du processus de promotion de la Police nationale a également porté son action sur la question de la discipline. Les nouvelles règles disciplinaires, qui ont été approuvées récemment au Conseil des Ministres et dont l'adoption est attendue, aideront à combler les lacunes dans ce domaine grâce à des stages et des ateliers de formation qui seront organisés avec l'appui de la police de la MINUT. Nous sommes résolument déterminés à faire avancer les procédures concernant les 199 membres de la Police nationale mentionnées dans le rapport du Secrétaire général (S/2011/641). Je voudrais informer le Conseil que 195 d'entre eux font l'objet d'une enquête ou attendent une décision judiciaire. Deux affaires ont été réglées grâce à une exonération et une autre grâce à un non-lieu.

Je suis très heureux de pouvoir dire que, dans la région, le Timor-Leste compte le pourcentage le plus élevé de femmes dans la police, ce qui atteste de notre attachement à la promotion de l'égalité des sexes et des possibilités de participer à la vie sociale, politique et économique de notre jeune démocratie. La nouvelle loi relative aux élections, promulguée en juin, prévoit un quota obligatoire d'une femme sur trois sur les listes de candidats des partis. Grâce à son Département de la promotion de l'égalité, de concert avec des organisations de la société civile, et en partenariat avec ONU-Femmes, le Gouvernement s'emploie à maximiser la participation des femmes aux élections de 2012. Je voudrais également dire que la contribution des femmes est largement reconnue au niveau national – une Timoraise, Filomena Barros dos Reis, a récemment reçu le premier des N-Peace Awards pour sa contribution à la paix – notamment dans les régions frontalières, grâce à des échanges culturels et au renforcement des capacités dans les communautés locales où elles jouent le rôle de médiatrices des conflits et d'agents de la paix et du développement économique.

S'agissant des droits de l'homme, le Timor-Leste a récemment participé, en octobre, à un dialogue constructif sur le premier examen périodique universel concernant le pays conduit au Conseil des droits de l'homme. J'assure le Conseil de notre plein attachement à la mise en œuvre des recommandations que nous avons reçues. Nous avons également pris des mesures importantes pour discipliner les groupes de pratiquants d'arts martiaux qui ne respectaient pas l'esprit sportif qui va de pair avec leurs activités. Nous avons promulgué une loi sur les activités de ces groupes et établi un code de conduite. Le Secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports est actuellement en train de promouvoir activement toutes les mesures nécessaires pour éviter de futurs incidents entre ces groupes. Les incidents isolés qui se sont produits dans certains endroits, notamment à Zumalai, résultent de problèmes de longue date parmi les populations des villages voisins, impliquant des éléments ayant des liens avec les groupes de pratiquants d'arts martiaux. Grâce au Ministère de la solidarité sociale, le Gouvernement a rétabli la normalité au sein des familles touchées et achevé une enquête qui a conduit à l'emprisonnement de toutes les parties impliquées.

Concernant les Falintil-Forças de Defesa de Timor-Leste (F-FDTL), nous continuons de consolider cette institution militaire. Le mois dernier, le général de division Taur Matan Ruak a demandé à prendre sa retraite et a passé le flambeau au général de division Lere Anan Timor. Ce transfert pacifique et volontaire du commandement de nos forces armées témoigne en soi de la maturité du haut commandement des F-FDTL.

Les accords de coopération dans le domaine de la défense qui ont été signés avec la Nouvelle-Zélande et l'Indonésie et qui seront bientôt signés avec les États-Unis et l'Australie illustrent la volonté du Timor-Leste de travailler dans un nouveau cadre de relations après le départ des forces internationales de stabilisation. Le

17 janvier, 12 membres des forces armées participeront pour la première fois à une mission de maintien de la paix de l'ONU en tant que membres du contingent portugais d'ingénieurs dans la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, et le Timor-Leste commence à contribuer au maintien de la paix avec une grande fierté. Je signale que deux membres de la Police nationale ont été déployés dans le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau et qu'un membre des F-FDTL est un observateur militaire dans le pays le plus jeune du monde, le Soudan du Sud.

Le Timor-Leste est aujourd'hui de toute évidence mieux préparé pour faire face à l'avenir qu'il y a cinq ans. De nombreuses institutions d'État ont été renforcées et des mécanismes de contrôle ont été établis pour contrôler les activités des fonctionnaires, notamment la création d'une Commission de lutte contre la corruption, de la Chambre des comptes et la poursuite de l'amélioration du secteur de la justice en tant que piliers d'une société plus juste et plus fiable. Le progrès qui ont été réalisés dans ces domaines sont une nécessité à moyen et long termes, et ne sauraient être mesurés en mois ou même en années, de même que l'éducation civique d'un peuple qui a vécu pendant 24 ans sous l'oppression et dans la violence. Les conséquences traumatisantes de ces pratiques à tous les niveaux ne disparaissent pas d'elles-mêmes du jour au lendemain. Nous reconnaissons que, bien que certains problèmes persistent, nous savons aussi qu'ils n'ont pas les mêmes conséquences sociales.

À cet égard, il est important d'indiquer que les mécanismes créés ont été conçus pour devenir progressivement plus robuste et pour contribuer à la mise en place d'une meilleure administration nationale. Le Timor-Leste est le premier pays asiatique et le troisième pays du monde à respecter les critères de transparence prévus par l'Initiative pour la transparence dans les industries minières, et il a créé un portail Internet permettant un accès libre en temps réel aux comptes budgétaires de l'État. La justice sociale pour le peuple du Timor-Leste commence avec les objectifs ambitieux du développement durable énoncés dans le Plan stratégique de développement approuvé par le Parlement. Le Plan donne des orientations en matière de développement jusqu'à 2030, lesquelles prévoient des investissements dans le capital humain, l'infrastructure et l'économie et la transformation de l'économie du Timor-Leste d'une économie qui dépend essentiellement du secteur pétrolier à une économie qui n'en dépend pas.

Nous pensons que 2012 sera une année importante dans la vie du Timor-Leste et des Timorais. Nous organiserons l'élection présidentielle au premier trimestre. Le 20 mai, nous célébrerons le dixième anniversaire du rétablissement de l'indépendance, et des élections parlementaires pourraient avoir lieu à la fin de juin. Nous célébrerons aussi le centenaire de la révolte de Manufahi qui a eu lieu pendant l'occupation portugaise du Timor, et, enfin, le cinq centième anniversaire de l'arrivée des premiers Portugais sur l'île de Timor, que nous célébrerons dans l'enclave d'Oecussi. Nous voulons que nos élections se tiennent dans un climat de paix et de stabilité et festif. Nous savons combien elles sont importantes en tant que déterminants de la consolidation de notre jeune démocratie.

Des signes positifs laissent présager que les dirigeants politiques de tous bords seront déterminés à agir dans le respect mutuel pour promouvoir la paix et défendre les valeurs démocratiques de liberté et de tolérance. Je voudrais aussi saisir cette occasion pour remercier la MINUT, le Programme des Nations Unies pour le développement et nos partenaires bilatéraux, notamment le Portugal, le Japon, la Corée du Sud, le Brésil et le Mexique, de leur importante contribution à la réussite de nos élections.

Ce climat doit être maintenu étant donné que la MINUT doit se retirer du Timor-Leste à la fin de l'année prochaine. Je me félicite des efforts conjugués déployés dans la préparation du plan de transition de la MINUT. Nos erreurs du passé ayant eu de graves répercussions sociales, économiques et politiques sur la sécurité et la stabilité du pays, elles nous ont montré que nous devons également accorder une attention spéciale au suivi de l'évolution de la transition qui se fondera sur les rapports trimestriels présentés au Comité de haut niveau. Comme le Premier Ministre, M. Xanana Gusmão, l'a signalé lorsqu'il a signé le plan, il s'agit d'un document évolutif qui peut et doit être adapté régulièrement pour assurer son efficacité et son achèvement complet.

Au niveau régional, le Timor-Leste a fait des progrès remarquables sur la voie de l'intégration régionale. En avril, nous sommes devenus un membre observateur du Groupe mélanésien. Nous accueillons avec grande satisfaction la décision prise au récent sommet de l'Association des nations de l'Asie du Sud-

Est (ASEAN), à Bali, d'examiner la demande d'admission du Timor-Leste selon les critères établis par une lettre de l'ASEAN. Nous saluons l'engagement et le plein appui que nous ont apporté l'Indonésie, entre autres pays de l'ASEAN, ainsi que les pays amis de la région et du monde entier, tout au long du processus de candidature du Timor-Leste à cette importante organisation régionale.

Nous sommes certains que le Timor-Leste saura mériter la confiance des pays de la région et devenir membre, en temps opportun, de la grande famille de l'ASEAN. Nous sommes aussi convaincus que la stabilité et la sécurité seront maintenues au Timor-Leste et que les prochaines élections se tiendront dans un environnement de liberté et de tranquillité et conformément aux normes internationales. Ainsi, après les élections prévues en 2012, nous serons en mesure d'entamer une nouvelle étape avec le retrait progressif de la MINUT et l'intégration progressive à l'ASEAN.

Pour terminer, je tiens à féliciter les membres du Conseil de sécurité et à les remercier pour leur appui.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

**M^me^ Crivano Machado** (Brésil) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : Je me réjouis, Monsieur le Président, de vous voir présider le Conseil de sécurité. Je réaffirme l'appui du Brésil à la présidence portugaise et notre satisfaction quant à la tenue du présent débat consacré au Timor-Leste. Je souhaite aussi la bienvenue au Ministre Zacarias Albano da Costa et me félicite de sa présence au Conseil. Je remercie la Représentante spéciale, M^me^ Ameerah Haq, de son exposé et la félicite de son leadership à la tête de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) et de l'action qu'elle mène en faveur du pays.

Le Timor-Leste a montré de façon remarquable sa capacité à surmonter les difficultés auxquelles il a été confronté au cours des dernières décennies. Le débat d'aujourd'hui nous donne l'occasion de reconnaître la réussite de ce pays dans la voie qu'il a choisie malgré les nombreux obstacles auxquels il se heurte. La situation actuelle du Timor-Leste démontre à ceux qui doutaient de la capacité du peuple timorais à progresser vers la stabilité politique, la sécurité et le développement qu'ils se trompaient.

Dans le domaine de la sécurité, nous saluons le transfert des responsabilités en matière de police à la Polícia nacional de Timor-Leste. Les efforts déployés par la MINUT pour assurer la transition et ses programmes de renforcement des capacités ont joué un rôle important dans la consolidation des forces nationales de police. Le maintien du calme et de la stabilité dans le pays montre clairement la réussite de ce processus. Le fait que les objectifs devant être aujourd'hui atteints par le Timor-Leste sont maintenant de caractère socioéconomique et institutionnel est la preuve que les problèmes du passé, caractérisés par le conflit et l'instabilité, ont été surmontés.

De plus, de nouveaux obstacles sont déjà en train d'être surmontés. Bien qu'il y ait certainement encore des progrès à faire, le Timor-Leste s'est préparé de façon constante aux améliorations qu'il doit réaliser. Le pays a connu une croissance économique accélérée et a établi les bases favorables à l'investissement et au développement des infrastructures. Les indicateurs sociaux se sont nettement améliorés.

Dans le domaine institutionnel, le Gouvernement timorais a déployé des efforts pour créer des mécanismes de protection des droits de l'homme, des programmes pour lutter contre la corruption et pour promouvoir la transparence. Tous ces aspects sont des signes de consolidation d'une classe politique active et d'une société qui est consciente de ce dont le pays a besoin pour progresser.

L'intégration internationale de plus en plus importante du Timor-Leste – par exemple, son adhésion à la Communauté des pays de langue portugaise, mais aussi au moyen d'autres initiatives, comme sa campagne, qui nous l'espérons sera fructueuse, pour l'adhésion à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) – est un tremplin qui bénéficiera non seulement aux Timorais, mais à la communauté internationale dans son ensemble. L'intégration des officiers militaires timorais dans les contingents portugais de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban indique que le pays commence à contribuer aux efforts de la communauté internationale.

Le plus grand signe de la maturité du Timor-Leste est le processus politique solide qui est en place pour préparer les élections de l'année prochaine. Le débat constructif et pacifique entre le Gouvernement et l'opposition est exemplaire. Le fait que les troisièmes élections organisées par le pays, qui auront lieu en

2012, coïncident avec la célébration du dixième anniversaire du retour à l'indépendance a une grande signification symbolique.

Le Brésil rend hommage à la MINUT pour son importante contribution à la réussite du Timor-Leste. La Mission a joué un rôle fondamental pour appuyer le pays dans les tâches nécessaires à son progrès. Le Brésil estime qu'il est important que le Timor-Leste élargisse les résultats positifs obtenus avec le soutien de la MINUT dans des domaines tels que la transition et le renforcement des capacités. Le plan de transition est une mesure positive qui permettra de préparer de façon adéquate la période suivra le retrait de la MINUT et la continuité de la coopération internationale dans les domaines où le Gouvernement timorais considère qu'il a besoin d'aide.

Le Brésil a appuyé le Timor-Leste par le biais d'un grand nombre de projets de coopération bilatérale et trilatérale. Nous continuerons à coopérer dans le cadre de programmes portant sur des domaines tels que l'agriculture, l'éducation, la justice et la sécurité.

Les Timorais ont des raisons d'être fiers. Le succès du périple de leur pays n'est pas toujours la règle dans des situations similaires. Le cas du Timor-Leste est un exemple exceptionnel dans les situations d'après conflit. Le peuple et le Gouvernement timorais ont été en mesure de mobiliser leurs efforts, avec l'aide de la MINUT, et de s'engager à nouveau sur la voie de la paix et du développement. La communauté internationale et le Conseil de sécurité doivent continuer à les aider.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie la Vice-Ministre Crivano Machado pour sa déclaration.

**M. Wang Min** (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens d'emblée à remercier le Ministre Portas d'être parmi nous aujourd'hui et de présider cette séance. Je remercie également le Ministre des affaires étrangères du Timor-Leste, M. Da Costa, et la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Haq, pour leurs observations.

La Chine se réjouit du fait que, pendant la période considérée, le Gouvernement et le peuple du Timor-Leste, aidés par la communauté internationale, ont fait des progrès dans l'édification du pays. Nous notons également que le Timor-Leste, comme il est parti d'assez bas, a encore de nombreux défis à relever pour ce qui est des conditions de vie et du maintien de la stabilité.

Je voudrais centrer ma déclaration autour de trois axes.

Premièrement, nous espérons que les dirigeants des diverses parties timoraises continueront à régler leurs différends par la voie du dialogue. La Chine apprécie les efforts déployés par le Président Ramos-Horta et la Représentante spéciale Haq pour promouvoir le dialogue entre les parties, et nous appelons ces dernières, dans l'intérêt de la population et de l'unité nationale, à s'efforcer de régler leurs différends par la communication et la coopération afin que les Timorais puissent axer leurs efforts sur la construction du pays. Nous espérons que les élections présidentielle et parlementaires qui doivent avoir lieu l'année prochaine seront de nouveau l'occasion pour la population de consolider la stabilité politique.

Deuxièmement, nous croyons que le Timor-Leste doit continuer à renforcer sa sécurité et sa stabilité. La Police nationale assume déjà pleinement ses fonctions. À ce jour, les conditions de sécurité sont très stables dans l'ensemble du pays. Il n'y a pas eu d'incidents graves, et la Chine s'en félicite. Nous espérons que le Timor-Leste continuera de renforcer ses forces autonomes de sécurité afin de garantir la sécurité de sa population. Il faut veiller à ce que les élections présidentielle et parlementaires de l'année prochaine se déroulent dans de bonnes conditions et dans un climat de sécurité. Nous espérons que pendant le temps qui reste de son mandat, la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) assurera en priorité la formation des agents de police afin de les aider à renforcer leurs capacités.

Troisièmement, pour garantir une paix et une sécurité durables au Timor-Leste, il faut continuer à développer l'économie et à améliorer les conditions de vie. La Chine appuie les efforts déployés par le Gouvernement du Timor-Leste pour développer l'économie et créer des emplois tout en continuant à maintenir la stabilité sociale et à porter ses efforts sur la construction des infrastructures et la mise en valeur des ressources humaines. La Chine appelle la communauté internationale à continuer à aider les efforts de développement du Timor-Leste afin d'assurer qu'il réalise un développement durable.

La Chine apprécie vivement le plan de transition élaboré conjointement par la MINUT et le Gouvernement du Timor-Leste, et nous espérons que les deux parties coopèreront étroitement dans ce processus de transition. Nous espérons que la MINUT

pourra se retirer comme prévu du Timor-Leste dans des conditions favorables afin que le pays puisse devenir l'une des réussites de l'ONU tant au niveau du déploiement de missions de maintien de la paix que des stratégies de sortie. La Chine croit qu'après le retrait de la MINUT, l'ONU devrait continuer à aider le Gouvernement du Timor-Leste, si tel est son souhait.

**M. DeLaurentis** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens, Monsieur le Président, à vous souhaiter la bienvenue au Conseil de sécurité, ainsi qu'au Ministre des affaires étrangères du Timor-Leste et à la Vice- Ministre du Brésil. Je remercie également la Représentante spéciale Haq pour l'exposé qu'elle a fait ce matin et pour sa détermination et son engagement à consolider la paix au Timor-Leste.

La collaboration entre l'ONU, les partenaires bilatéraux et les acteurs multilatéraux s'est avérée payante au Timor-Leste. La coopération continue entre toutes les parties prenantes constituera un soutien critique au développement et à la prospérité de cette jeune nation. Le rapport du Secrétaire général (S/2011/641) nous donne l'excellente occasion d'examiner les besoins du Timor-Leste, de réfléchir à la perspective du retrait planifié de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), et d'entamer la planification à long terme d'un futur engagement de l'ONU dans le pays.

Je voudrais examiner quatre questions aujourd'hui.

Premièrement, les États-Unis se réjouissent de ce que les conditions de sécurité au Timor-Leste restent stables et de ce que la réforme du secteur de la sécurité continue de porter ses fruits, et ils jugent cette situation encourageante. Le transfert des responsabilités principales de police en mars dernier de la MINUT à la Police nationale timoraise a été une mesure critique dans le développement des capacités des institutions nationales à promouvoir une sécurité durable au Timor-Leste. Nous apprécions le soutien critique de la MINUT à la Polícia nacional de Timor-Leste (PNTL) et reconnaissons que celle-ci a renforcé avec succès ses propres capacités. Nous reconnaissons également et saluons l'engagement des forces de défense timoraises à améliorer leur professionnalisme et à renforcer leur état de préparation, dont leur aptitude à réagir face à des catastrophes naturelles et à des urgences humanitaires.

Mais il reste du travail à faire. Il faut poursuivre les efforts de professionnalisation de la Police nationale et de l'armée. Nous encourageons le Gouvernement du Timor-Leste à définir clairement les rôles de la police et de l'armée, surtout à l'approche des élections prévues pour 2012. Les États-Unis sont résolus à appuyer le développement continu des forces militaires et de police au moyen d'échanges professionnels, de formation et de manœuvres.

Deuxièmement, comme cela a été dit, le Timor-Leste tiendra des élections présidentielle et parlementaires au cours du premier semestre de 2012. On ne saurait trop insister sur l'importance d'élections libres, régulières, transparentes et pacifiques. Nous exhortons tous les partis politiques à respecter le résultat du processus démocratique et à mener leurs activités politiques de manière pacifique.

Les États-Unis ont le plaisir d'appuyer la demande d'observateurs électoraux et de programmes d'éducation civique et électorale présentée par le Gouvernement du Timor-Leste. Nous exhortons la communauté internationale à fournir un appui supplémentaire au processus électoral.

Troisièmement, je voudrais réaffirmer l'importance des institutions publiques et du renforcement des capacités au Timor-Leste. Le renforcement de l'état de droit et des institutions de gouvernance est essentiel pour la stabilité future du Timor-Leste et nous demandons instamment à la communauté internationale de continuer d'appuyer cet effort. L'augmentation du nombre de femmes au sein de la police nationale et dans les instances politiques est à saluer mais il faudrait qu'il en soit de même dans toutes les institutions. Il convient également de féliciter le Gouvernement timorais pour les progrès qu'il a accomplis dans la promotion d'initiatives pour lutter contre la corruption et garantir la transparence, notamment la création de la Commission de lutte contre la corruption, ainsi que d'autres initiatives.

Des efforts supplémentaires devraient être faits pour institutionnaliser le principe de responsabilité du Gouvernement, améliorer l'accès à la justice et régler les questions concernant la vérité et la réconciliation, y compris la création d'un institut de la mémoire publique. Des institutions solides se consacrant à la protection des droits de l'homme, à la promotion de la prospérité nationale et à la concrétisation du principe de responsabilité à tous les niveaux de la société sont indispensables pour la stabilité à long terme du Timor-Leste.

Enfin, je voudrais insister sur la coopération très étroite établie entre la MINUT et le Gouvernement timorais en vue de l'élaboration et de l'approbation du plan conjoint de transition. Ce plan encadrera le retrait total de la MINUT d'ici à la fin de 2012. Nous encourageons la MINUT et le Gouvernement à poursuivre sa mise en œuvre de manière cohérente et systématique.

À l'approche des élections de 2012, les préparatifs électoraux vont s'intensifier et il sera peut-être difficile de poursuivre en parallèle les préparatifs en vue du retrait définitif de la MINUT. Nous demandons instamment à la MINUT et au Gouvernement timorais de ne pas retarder l'application du plan de transition et de maintenir leurs contacts avec les partenaires internationaux afin de veiller à ce que les lacunes en matière de capacités soient rapidement détectées et comblées.

À un peu plus d'un an du retrait de la MINUT, nous avons l'occasion de réfléchir collectivement aux activités futures de l'ONU, y compris du Conseil de sécurité, au Timor-Leste. Les États-Unis estiment que l'appui international au développement du Timor-Leste continuera d'être décisif pour l'avenir du pays. Nous restons déterminés à poursuivre le dialogue avec le Gouvernement et d'autres parties prenantes au sujet du maintien d'une présence de l'ONU dans le pays après le retrait de la MINUT. Les bons offices de l'ONU et d'autres systèmes d'appui international seront essentiels pour garantir le développement du Timor-Leste sur le long terme et donneront au Timor-Leste des possibilités d'apporter sa contribution à ces institutions également.

Cette relation mutuellement avantageuse a déjà commencé à se développer. Le Timor-Leste est passé du statut de pays ayant besoin d'une force de maintien de la paix à celui de pays fournisseur de contingents aux forces de maintien de la paix. Des policiers timorais ont servi dans des missions à l'étranger, y compris au Kosovo en 2005 et cette année en Guinée-Bissau. En juillet dernier, 12 ingénieurs des forces de défense timoraises ont entrepris une formation de six mois en vue de leur intégration à terme à un contingent portugais au service de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban.

Nous saluons également le rôle de chef de file des États fragiles joué par le Timor-Leste sur le plan international, en tant que membre fondateur et codirigeant du Groupe G-7+ des pays sortant d'un conflit.

Pour terminer, je voudrais de nouveau remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^me^ Haq, pour son rôle de direction et son dévouement, les agents de maintien de la paix de la MINUT pour leur travail et leurs contributions, les autres partenaires du Timor-Leste présents sur le terrain et à l'extérieur et les Timorais eux-mêmes pour leur engagement constant en faveur de la paix et de la sécurité au Timor-Leste.

**M. Alzate** (Colombie) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous saluer tout particulièrement et saisir cette occasion pour souligner l'intérêt de longue date de votre pays pour les questions relatives au maintien de la paix et de la sécurité internationales dans différentes régions du monde. Je voudrais saluer également le Ministre timorais des affaires étrangères du Timor-Leste et de la coopération et la Vice-Ministre chargée des affaires politiques au Ministère des relations extérieures du Brésil.

Ma délégation remercie M^me^ Ameerah Haq, Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) pour son exposé détaillé et complet qui nous aide à comprendre les principaux événements survenus dans ce pays depuis la prorogation du mandat de la Mission en janvier dernier. Nous saluons l'initiative et l'engagement dont elle a constamment fait preuve, de même que le personnel de la MINUT. Nous appuyons pleinement ses efforts constants visant à promouvoir la paix, la stabilité et le développement au Timor-Leste.

Nous sommes extrêmement satisfaits des informations qui nous ont été données aujourd'hui. Lorsque le Conseil de sécurité se réunit et constate que des progrès ont été accomplis concernant des questions inscrites à son ordre du jour, nous avons le sentiment que le système des Nations Unies se renforce et que nos efforts n'ont pas servi à rien. Tel est le cas aujourd'hui. Nous nous félicitons des avancées réalisées vers la consolidation de la paix, la stabilité et le développement au Timor-Leste.

Dans ce contexte, nous accueillons avec une grande satisfaction la volonté exprimée par les dirigeants politiques de garantir la stabilité durant le processus électoral de 2012, de préserver l'unité nationale et de concentrer leurs efforts sur des stratégies de développement socioéconomiques et de

développement à long terme. Il est évident que la conduite d'élections libres, transparentes et pacifiques sera une étape décisive pour le Timor-Leste. C'est pourquoi nous soutenons résolument le processus électoral et nous sommes prêts à coopérer avec le Timor-Leste selon que de besoin.

Les différents secteurs de la société restent déterminés à poursuivre le dialogue, notamment dans le cadre de l'initiative « Maubisse II », de manière à échanger des points de vue sur les enseignements tirés et les meilleures pratiques pour maintenir la sécurité et la stabilité durant et après les élections de l'année prochaine. Un dialogue respectueux et basé sur une paix réelle ouvre la voie à la réconciliation, à l'harmonie et au bien-être.

Il est également encourageant d'apprendre que la Police nationale du Timor-Leste assume maintenant l'entière responsabilité des activités de police sur l'ensemble du territoire national, que la criminalité continue de reculer et que la situation est désormais stable. En 2012, les capacités logistiques de la Police nationale seront certainement mises à dure épreuve durant la période électorale, en particulier dans les zones reculées, mais nous sommes convaincus qu'elle sera en mesure de faire face aux éventuels problèmes. L'appui fourni par la MINUT dans ce domaine sera capital.

Enfin, nous voudrions réitérer notre appui au processus de transition conduit par la MINUT et le Gouvernement en vue du retrait de la MINUT d'ici à la fin de 2012. Le renforcement des capacités nationales permettra aux dirigeants et au peuple timorais de continuer à avancer vers la réalisation d'objectifs communs, à savoir l'élaboration d'un modèle de croissance inclusif équitable et durable.

**M. Sangqu** (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président et Ministre portugais des affaires étrangères, ma délégation vous remercie de présider le présent débat. Nous remercions également la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^me^ Ameera Haq, de son exposé sur la situation au Timor-Leste, ainsi que M. Zacarias da Costa, Ministre timorais des affaires étrangères et de la coopération, M^me^ Vera Lucia Barrouin Crivano Machado, Vice-Ministre chargée des affaires politiques au Ministère des relations extérieures du Brésil et la délégation timoraise de leur présence à ce débat important.

Ma délégation tient à féliciter le Gouvernement et le peuple timorais pour leur engagement constant en faveur de la consolidation de la paix, de l'unité, de la stabilité et du développement dans leur pays.

L'Afrique du Sud partage l'avis du Secrétaire général, qui souligne dans son rapport (S/2011/641) que la conduite d'élections crédibles et pacifiques, pour la deuxième fois depuis la crise de 2006, sera un jalon essentiel pour le Timor-Leste. Ces élections verront une participation majoritaire des jeunes âgés de 17 à 24 ans, qui voteront pour la première fois. Le bon déroulement des élections sera un signe positif des efforts de consolidation de la démocratie au Timor-Leste. À cet égard, l'Afrique du Sud prie la communauté internationale d'aider le Timor-Leste à préparer le processus électoral.

L'Afrique du Sud salue le travail que continuent d'accomplir l'équipe de pays des Nations Unies et la Représentante spéciale au Timor-Leste. Au cours de la période considérée, la Représentante spéciale du Secrétaire général a, entre autres choses, continué de se pencher sur les questions de gouvernance, de responsabilité et les questions plus générales de sécurité.

En septembre, nous avons reçu un rapport du Vice-Premier Ministre Guterres sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des plans stratégiques conjoints. La Représentante spéciale Haq a mentionné les progrès enregistrés dans ce domaine par les différents groupes de travail ainsi que la poursuite des contacts au plus haut niveau avec le Président, le Premier Ministre et de hauts responsables gouvernementaux.

Ma délégation se félicite par ailleurs des efforts du Gouvernement timorais pour mettre en place une législation en faveur de l'égalité des sexes. Nous accueillons aussi avec satisfaction ses efforts pour faire adopter les textes législatifs en souffrance, plus particulièrement les lois électorales ainsi que le budget national de 2011 et le Plan national de développement stratégique portant sur la période 2011-2030.

L'Afrique du Sud se félicite du transfert à la Police nationale (PNTL) des responsabilités relatives au commandement et au contrôle des opérations de police et elle considère le fait que la PNTL a repris ce type d'activités comme une avancée importante des services nationaux de maintien de l'ordre. Nous prions la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) de continuer à appuyer le renforcement des capacités et le développement institutionnel de la Police nationale. Malgré cela, les accrochages

incessants entre des groupes d'arts martiaux et des groupes religieux demeurent une source de préoccupation. Ma délégation demande à toutes les parties de s'abstenir de recourir à la violence et de tenter au contraire de régler la situation par des moyens pacifiques.

Pour terminer, l'Afrique du Sud souhaite au Gouvernement et au peuple timorais plein succès dans la planification et les préparatifs des élections présidentielle et législatives qui auront lieu durant le premier semestre de 2012. Nous jugeons encourageant que le Gouvernement, par l'intermédiaire du Comité de haut niveau sur la transition et en consultation avec la MINUT, ait déjà commencé à envisager et planifier la manière dont les activités de renforcement des capacités pourront être mises en œuvre après le départ de la MINUT. L'Afrique du Sud encourage celle-ci à calibrer soigneusement son retrait après les élections de 2012, en tenant compte des conditions matérielles sur le terrain.

Nous tenons à dire combien nous sommes satisfaits des réalisations de l'ONU au Timor-Leste. Nous encourageons le Conseil à maintenir le cap et à continuer d'aider le pays à mener à bien la transition.

**M. Briens** (France) : Je voudrais tout d'abord remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^me^ Ameerah Haq, pour son exposé, et plus généralement pour son action. Je remercie également M. Zacarias da Costa, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Timor-Leste, d'avoir fait le déplacement pour participer à notre débat.

La France s'associe à la déclaration qui sera faite au nom de l'Union européenne.

Depuis notre dernière rencontre en février (voir S/PV.6487) et l'adoption de la résolution 1969 (2011), le Timor-Leste a progressé dans la voie de la stabilité et du retour à l'exercice de sa pleine souveraineté. Nous sommes impressionnés par la réussite du transfert des compétences exécutives de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) à la Police nationale du Timor-Leste (PNTL) achevé le 27 mars. Un deuxième motif de satisfaction est de constater que depuis, le niveau de criminalité est resté bas.

La maturité politique montrée par les dirigeants, la bonne tenue de leurs débats et la mise en place des organes électoraux permettent d'espérer que les élections présidentielle et législatives de 2012 se dérouleront de façon satisfaisante et, tout aussi important, que les perdants accepteront le choix des urnes. La présence d'observateurs internationaux permettra, le cas échéant, de renforcer cette crédibilité. Ce sera l'occasion de montrer que la page de la crise de 2006 est définitivement tournée.

Sur le plan économique, le rapport du Secrétaire général (S/2011/641) relève à juste titre l'importance du Plan stratégique de développement pour 2011-2030 qui vient d'être adopté par le Parlement.

Le Conseil de sécurité a, dans la résolution 1969 (2011), fixé le cap d'une réduction responsable des effectifs de la MINUT parallèle à une reconfiguration de ses tâches vers le soutien et la formation, permettant le maintien d'une présence crédible pendant les élections puis un départ rapide qui laisserait la place à un nouveau type de présence des Nations Unies.

Nous tenons à féliciter la MINUT et le Gouvernement timorais pour la qualité de leur plan conjoint de transition préparant le départ de la MINUT. Ce document est d'ailleurs d'une grande aide pour déterminer quels domaines de coopération nous voudrions reprendre à notre compte.

Nous sommes passés de 1 480 policiers déployés début janvier à 1 195 fin septembre. Il est important que le niveau d'effectifs lors des élections ait un caractère dissuasif et permette d'intervenir si les autorités le demandaient. Nous devons donc tenir compte de l'évolution de la situation sur le terrain, mais il est tout aussi important d'avoir une vision stratégique du rythme et de la localisation des réajustements prévus, en particulier pour la période postélectorale.

Enfin, quelques mots s'agissant de la présence des Nations Unies après le départ de la MINUT. Les quatre options identifiées dans le rapport du Secrétaire général ont le mérite de montrer que plusieurs formules sont possibles. Chacune a ses mérites. L'important est qu'un dialogue soit établi avec les autorités timoraises issues des élections de 2012 pour déterminer laquelle de ces options choisir.

**M. Amieyeofori** (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je vous remercie Monsieur le Président ainsi que la délégation portugaise d'avoir convoqué ce débat fort opportun du Conseil de sécurité sur le Timor-Leste. Je remercie également M. Da Costa, le Ministre timorais des affaires étrangères, de sa contribution très utile au présent débat. Je remercie enfin M^me^ Ameerah Haq,

Représentante spéciale du Secrétaire général pour le Timor-Leste, de sa présentation lucide du rapport du Secrétaire général (S/2011/641). Nous saluons ses efforts dévoués à la tête de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT).

Je limiterai mes remarques à trois questions importantes, à savoir la situation politique et en matière de sécurité au Timor-Leste, le programme économique et de développement du pays et son système pénal et judiciaire.

Le Nigéria se félicite que le calme et la stabilité aient continué de caractérisé la situation politique et en matière de sécurité au Timor-Leste. Voilà qui témoigne de la volonté des dirigeants et des différents acteurs timorais de préserver durablement la paix. De fait, les initiatives prises par le Gouvernement pour promouvoir la paix et l'unité nationale ont permis non seulement de favoriser le dialogue et la réconciliation, mais également de faciliter une mise en œuvre précise du plan de développement national.

Les élections présidentielle et législatives prévues début 2012 représentent une étape importante dans le processus de consolidation de la paix et de transition démocratique au Timor-Leste. Dans ces circonstances, on ne saurait trop insister sur l'importance que revêt la tenue d'élections pacifiques et crédibles. La poursuite des échanges constructifs entre les divers partis politiques et les principales parties prenantes – échanges qui ont d'ailleurs permis à la paix de prendre le dessus – doit donc guider la conduite des élections.

Avec le transfert du commandement et du contrôle de toutes les opérations de police de la MINUT à la Police nationale (PNTL) le 27 mars, le Timor-Leste est entré dans une nouvelle phase décisive qui déterminera la durabilité des progrès remarquables accomplis dans le secteur de la sécurité depuis 2006. Le faible taux de criminalité indique que le transfert est viable. En prévision du retrait de la MINUT, la composante police de la Mission doit continuer d'appuyer le développement institutionnel, le renforcement des capacités ainsi que la professionnalisation de la PNTL, comme le prévoit le Plan conjoint de développement signé le 23 février entre la PNTL et la MINUT.

La mise en place d'une armée nationale compétente et crédible est également indispensable à la réussite du pays. Nous nous félicitons à cet égard des mesures prises pour renforcer davantage les capacités institutionnelles et les ressources humaines des Forces armées timoraises, avec l'appui de la MINUT et d'autres partenaires de l'ONU et partenaires bilatéraux. Déterminer clairement les pouvoirs des Falintil-Forças de defesa de Timor-Leste et de la PNTL, sous contrôle civil effectif, permettra certainement de prévenir de nouvelles frictions entre les deux forces.

S'agissant du développement socioéconomique, étant donné l'amélioration de la sécurité, la confiance plus grande dans les dirigeants du pays et la croissance économique robuste, la reprise économique et sociale du Timor-Leste gagne rapidement en ampleur. Nous nous félicitons que le Gouvernement ait utilisé de façon transparente et efficace des ressources budgétaires accrues et qu'il ait adopté le Plan stratégique de développement du Timor-Leste pour 2011-2030. Ce plan établit une stratégie de croissance économique et de réduction de la pauvreté et à notre avis, s'il est bien mis en œuvre, il engendrera de la croissance et accélérera le rythme de développement du pays. Mais il est absolument nécessaire que le Gouvernement continue d'investir dans le développement rural et l'emploi des jeunes et d'informer la population plus clairement sur ces objectifs et programmes.

En ce qui concerne le secteur judiciaire, le Nigéria salue les dernières mesures prises par le Gouvernement pour renforcer les capacités et l'efficacité des secteurs judiciaire et pénitentiaire, notamment l'adoption du Plan stratégique pour le secteur de la justice au Timor-Leste. Ces mesures ont indubitablement renforcé l'accès à la justice, réduit le nombre d'affaires pénales pendantes et amélioré l'infrastructure pénitentiaire. Pour étayer les progrès notables déjà enregistrés, le Gouvernement doit mettre l'accent sur la lutte contre l'impunité et renforcer les mécanismes de contrôle du respect du principe de responsabilité. En outre, des mesures adéquates devraient être prises pour que le public ait confiance dans le système judiciaire et pour garantir le respect de l'indépendance du pouvoir judiciaire.

En conclusion, je tiens à remercier les agents de la MINUT ainsi que les partenaires timorais sur le terrain de leur dévouement sans faille à la paix et à la sécurité au Timor-Leste. Certes, les Timorais ont fait des pas de géant vers la paix et la stabilité, mais la présence et l'engagement de partenaires internationaux forts resteront essentiels pour garantir des progrès soutenus dans le pays.

**M. Hardeep Singh Puri** (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens avant toute chose à vous remercier, Monsieur le Président, et par votre entremise votre délégation d'avoir organisé la présente séance du Conseil de sécurité sur la situation au Timor-Leste. Nous notons avec satisfaction que le Ministre des affaires étrangères, M. Paulo Portas est parmi nous ce matin. Sa présence et celle de S. E. M. Zacarias Albano da Costa, Ministre des affaires étrangères du Timor-Leste, donnent encore plus d'importance et rehaussent le niveau de notre débat de ce matin. Je note aussi avec satisfaction la présence de M<sup>me</sup> Vera Lucia Barrouin Crivano Machado, Vice-Ministre pour les affaires politiques. Je remercie également la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le Timor-Leste, M<sup>me</sup> Ameerah Haq, pour son exposé détaillé, et le Secrétaire général pour son rapport (S/2011/641).

L'évaluation faite par le Ministre des affaires étrangères da Costa de la situation au Timor-Leste est encourageante. Nous sommes très satisfaits de voir que, dans l'ensemble, la situation demeure calme et stable et que le pays est bien engagé sur la voie d'une paix, d'une stabilité et d'un développement durables. Nous apprécions l'engagement actif et continu de tous les partis politiques dans les processus démocratiques, lesquels sont essentiels pour consolider le cadre démocratique ainsi que pour assurer le développement socioéconomique du pays.

Nous sommes heureux de voir que la Police nationale du Timor-Leste (PNTL) a assumé avec succès la responsabilité de la direction, du commandement et du contrôle de toutes les opérations de police sur le territoire national. Tandis que le processus de transition avance, il est nécessaire que la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) demeure ferme dans sa détermination à appuyer le développement institutionnel et le renforcement des capacités de la PNTL. À l'avenir, il sera essentiel de mettre en place le cadre législatif et opérationnel nécessaire pour déterminer clairement les pouvoirs de l'armée et de la police, afin qu'elles puissent s'acquitter efficacement de leurs responsabilités sous l'autorité du Gouvernement civil.

Les élections présidentielle et parlementaires prévues l'année prochaine représenteront un tournant dans la consolidation de la transition démocratique au Timor-Leste. L'ONU doit fournir l'appui technique et logistique nécessaire pour le bon déroulement de ces élections, en tenant compte des priorités du Gouvernement.

Nous saluons et appuyons pleinement les efforts du Gouvernement pour renforcer son engagement régional et pour relever les défis en matière de développement auxquels est confronté le pays. Nous notons avec satisfaction que la croissance économique demeure solide, et que les dépenses publiques, y compris les recettes gazières et pétrolières, ont continué d'être un puissant moteur de croissance économique du pays.

L'Inde attache beaucoup d'importance à ses relations avec le Timor-Leste. Nous nous sommes efforcés de contribuer au développement de ce pays en fournissant les services de nos experts et en dispensant une formation dans les domaines où nos compétences seraient utiles, et où, selon nous, leur application repose sur des complémentarités. L'Inde a accordé son appui au Gouvernement timorais, notamment en lui fournissant une assistance pour l'achat de matériel et d'équipements pour le développement socioéconomique et dans le domaine du renforcement des ressources humaines.

Tandis que la MINUT s'achemine vers un retrait d'ici à la fin de 2012 et que le Gouvernement assume la pleine responsabilité des divers processus, le système des Nations Unies et les organismes présents sur le terrain doivent travailler de façon cohérente. Le Plan conjoint de transition qui établit des modèles possibles d'engagement de l'ONU après le retrait de la MINUT doit être définitivement mis au point conformément aux priorités du gouvernement. Les progrès accomplis jusqu'à présent nous permettent d'espérer que nous sommes sur la bonne voie. Nous saluons les efforts de la MINUT, de la communauté internationale et des partenaires bilatéraux pour restaurer la paix, la stabilité et le développement dans le pays.

Avant de conclure, je voudrais exprimer mes sincères remerciements à la Représentante du Secrétaire général M<sup>me</sup> Ameerah Haq pour son rôle de chef de file, et à son équipe pour leur dévouement et leur ardeur au travail au service du Gouvernement et du peuple timorais. Je suis convaincu que nous sommes bien en voie de faire de la MINUT un succès remarquable.

**M. Moungara Moussotsi** (Gabon) : Je voudrais à mon tour remercier M<sup>me</sup> Ameerah Haq, Représentante spéciale du Secrétaire général pour le Timor-Leste, pour la présentation du rapport du Secrétaire général (S/2011/641). Je salue la présence dans ce débat de

S. E. M. Zacarias Albano da Costa, Ministre des affaires étrangères et de la coopération de Timor-Leste, et S. E. M[me] Vera Lucia Crivano Machado, Vice-Ministre chargée des affaires politiques du Brésil, tout en les remerciant de leur déclaration.

Je voudrais dans mon intervention mettre l'accent sur la gouvernance démocratique, le dialogue permanent et le mandat de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT).

S'agissant de la gouvernance démocratique, ma délégation se félicite du ferme engagement pris par le Président timorais de promouvoir les valeurs démocratiques et la confiance au sein de la classe politique. De même, je salue les mesures prises par le Gouvernement timorais dans la perspective des élections présidentielle et parlementaires de 2012 visant à favoriser l'unité, le respect mutuel et l'intégration de la femme. Sur ce point particulièrement, nous relevons avec satisfaction l'augmentation du nombre de femmes sur les listes des candidats des partis.

En outre, nous saluons le fonctionnement démocratique des institutions timoraises, notamment le débat contradictoire au sein du Parlement, de même que l'engagement des politiques en faveur de l'unité et de la stabilité. En témoignent les rencontres facilitées par M[me] Ameerah Haq entre le Gouvernement et les chefs des partis en vue de l'organisation d'élections crédibles. C'est le vœu de ma délégation de voir ce scrutin de 2012 se tenir dans un climat apaisé, et dans le respect des règles et du jeu démocratiques.

En ce qui concerne 1[e] dialogue permanent, mon pays exprime son appui à la poursuite de l'initiative « Maubisse », à laquelle toutes les composantes du Timor-Leste, y compris les chefs de partis et la société civile, ont adhéré en août 2010. Cette initiative gagnerait à être institutionnalisée, comme la Commission vérité, accueil et réconciliation et la Commission Vérité et amitié.

En matière de sécurité, le Gabon se félicite du calme qui prévaut dans le pays. Aussi, nous en appelons au renforcement des capacités opérationnelles en matière de maintien de l'ordre dans certains districts. Dans le même ordre, nous saluons les progrès effectués dans le cadre judiciaire, notamment les premiers résultats des procès issus de cas de corruption. Ce qui contribue au renforcement de la confiance et à la lutte contre l'impunité et la corruption.

Pour ce qui est du mandat de la MINUT, ma délégation est d'avis qu'elle a atteint des objectifs importants, tels que la réconciliation et l'unité nationale, la cohésion sociale, la sécurité, le transfert des responsabilités de maintien de l'ordre à la Polícia nacional de Timor-Leste, le respect des droits de l'homme et l'intégration de la femme. Le développement économique et social est aussi en progression, ce dont nous nous félicitons.

Concernant précisément ce domaine, nous encourageons la mise en œuvre du Plan national de développement stratégique, approuvé par toutes les parties, ainsi que la pratique de la bonne gouvernance afin de maintenir le cap de la croissance et de parvenir au développement durable et intégré du pays.

Grâce à l'assistance de la communauté internationale, les Timorais sont désormais capables de prendre en main la plupart des tâches assurées jusqu'ici par la MINUT. Il importe donc d'envisager l'après MINUT. C'est dans cet esprit que nous saluons l'adoption, par le Gouvernement et la MINUT, d'un plan de transition en vue du transfert des responsabilités aux Timorais eux-mêmes. Il conviendra ensuite que le Timor-Leste soumette un plan d'assistance qui permettrait au Conseil de confier le mandat à une structure appropriée susceptible d'appuyer le Timor-Leste dans les domaines pour lesquels aurait encore besoin de soutien.

Je conclurai en réitérant le soutien du Gabon à l'action de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste. Nous exprimons également toute notre appréciation au professionnalisme, au dynamisme et à la compétence de M[me] Ameerah Haq, Représentante spéciale du Secrétaire général, ainsi que de toute son équipe. Leur contribution à l'édification d'un Timor-Leste stable, uni et engagé dans la voie du développement et de la prospérité est désormais inscrite dans l'histoire de ce pays.

**M. Parham** (Royaume Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de présider ce débat. Nous remercions aussi le Ministre des affaires étrangères du Timor-Leste de sa présence parmi nous aujourd'hui et de son exposé fort utile, et M[me] Ameerah Haq de son exposé et de tout le travail qu'elle et tous ses collègues à la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) ont accompli et continuent d'accomplir pour venir en aide au Timor-Leste.

L'année 2012 sera déterminante pour le Timor-Leste et son peuple, qui sera de nouveau invité à élire

un parlement et un président. Alors que le Timor-Leste se prépare à ces événements marquants, nous sommes ravis de constater le maintien de la stabilité de la situation en matière de sécurité, ainsi que la croissance économique encourageante du pays. Il est particulièrement réjouissant de constater que le transfert de la pleine responsabilité des activités de police à la Police nationale timoraise ne s'est accompagné d'aucune augmentation perceptible de la criminalité ou d'émeutes.

Je voudrais me concentrer aujourd'hui sur trois points. Le premier concerne la nature de la présence des Nations Unies après le départ de la MINUT. Le deuxième a trait au rôle que les Nations Unies seront appelées à jouer afin de contribuer à la stabilité du Timor-Leste après le retrait de la MINUT. Enfin, le troisième touche au retrait du personnel de la MINUT.

Nous nous félicitons des progrès accomplis dans la planification de la transition qui suivra le retrait de la MINUT, comme détaillé dans le plan conjoint de transition publié récemment. Nous nous félicitons de la coopération entre la MINUT et le Gouvernement timorais qui a permis de d'élaborer un document détaillé de cette nature. Pour poursuivre cette coopération avec le Gouvernement timorais, l'ONU doit aussi présenter une vision claire du rôle que la présence des Nations Unies jouera au Timor-Leste après le départ de la MINUT. Cette vision devrait se concentrer sur l'identification des domaines de travail prioritaires et l'établissement de critères de succès, pour éviter que l'engagement des Nations Unies ne devienne à durée indéterminée.

À cet égard, nous souhaitons une évaluation stratégique par l'ONU des options contenues dans le plan conjoint de transition, qui se fonde sur les données du Département des affaires politiques et du Programme des Nations Unies pour le développement, afin de garantir l'adoption du bon modèle, avec la bonne orientation.

Puisque la MINUT se prépare à partir l'année prochaine, il est crucial que le retrait de la Mission soit mené avec rigueur et efficacité. Il faut fixer un calendrier plus précis concernant le retrait du personnel de la MINUT après les élections, de même que des plans de secours robustes en cas de troubles en matière de sécurité ou de stabilité.

Nous espérons que le Gouvernement timorais, pour sa part, ainsi que tous les acteurs politiques timorais continueront de s'abstenir de tout propos incendiaire à l'heure où ils s'attachent à organiser des élections crédibles et pacifiques en 2012. Nous attendons en outre du Gouvernement qu'il continue d'agir pour empêcher l'impunité et pour traduire en justice les auteurs de crimes de guerre, de génocide et de crimes contre l'humanité. Le Gouvernement devra consacrer un budget suffisant aux activités de police au plan national pour permettre à la Polícia nacional de Timor-Leste de continuer à s'imposer comme le principal garant de la sécurité au Timor-Leste.

L'année prochaine, une myriade de défis se posera pour le Timor-Leste et pour le personnel des Nations Unies qui y est toujours en poste. Nous sommes reconnaissants pour tout ce qui a été réalisé jusqu'ici et demandons à l'ONU de poursuivre ses efforts en vue de réussir la clôture et le retrait de la MINUT et de mettre en place une présence de suivi des Nations Unies. Nous espérons, certes, que la paix et la stabilité prévaudront dans les années à venir, mais nous devons également saisir cette occasion pour rassurer le Gouvernement timorais sur le fait que le retrait de la MINUT ne signifie pas que le Conseil de sécurité cessera de s'intéresser au Timor-Leste.

**M. Barbalić** (Bosnie-Herzégovine) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous souhaiter la bienvenue aujourd'hui, Monsieur le Président. Je voudrais également souhaiter la bienvenue au Ministre des affaires étrangères du Timor-Leste, M. Zacarias Albano da Costa, et à la Vice-Ministre chargée des affaires politiques au Ministère des relations extérieures du Brésil, M^me^ Vera Lucia Barrouín Crivano Machado. Ma délégation remercie le Secrétaire général de son rapport (S/2011/641) et la Représentante spéciale, M^me^ Ameerah Haq, de son exposé d'aujourd'hui.

La Bosnie-Herzégovine se félicite des progrès importants qui ont été réalisés dans de nombreux domaines importants au Timor-Leste durant la période considérée. En tant que jeune nation, le Timor-Leste est sans nul doute confronté à de nombreux défis, et chaque pas en avant traduit l'engagement persistant des dirigeants, des partis politiques, de la société civile et du peuple timorais dans leur quête de la paix, de la stabilité et du développement à long terme.

Nous réaffirmons combien nous sommes apprécions à sa juste valeur l'engagement vital et continu des Nations Unies au Timor-Leste. La Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) poursuit son important travail, en vue d'aider le peuple

et le Gouvernement timorais à atteindre l'autosuffisance.

Nous estimons que la reprise par la Polícia nacional de Timor-Leste (PNTL) des principales responsabilités de la conduite et du commandement de toutes les opérations de police représente une étape importante pour garantir une sécurité durable au Timor-Leste.

En ce qui concerne les élections présidentielle et législatives qui seront organisées en 2012, nous prenons bonne note des progrès réalisés par les organes nationaux chargés de la gestion électorale, en particulier dans le domaine du renforcement de la participation des femmes et des jeunes au processus électoral.

Puisque la transition démocratique s'accélère, l'organisation et la conduite réussies d'élections crédibles et pacifiques sera d'une importance cruciale. Nous estimons que des élections libres et régulières, à l'issue d'une préparation sérieuse, confirmera que les Timorais progressent dans la mise en place d'un nouvel environnement politique et d'une nouvelle culture démocratiques. C'est la raison pour laquelle l'ONU doit continuer de soutenir le processus électoral, y compris en fournissant un appui technique et logistique, comme le demande le Gouvernement.

Maintenant que le Gouvernement timorais assume pleinement le contrôle de toutes les opérations de maintien de l'ordre, il est impératif de veiller à ce que la PNTL possède la capacité de réagir aux problèmes de sécurité qui pourraient survenir pendant la période électorale et au-delà. Nous sommes ravis que la MINUT soit disposée à fournir un appui opérationnel à la PNTL, en cas de besoin et sur demande, au cours de cette période cruciale.

Les conditions s'améliorant et la stabilité politique se maintenant, il est tout à fait raisonnable de commencer à planifier la période de transition et le départ, à terme, de la Mission. Nous souscrivons à l'avis du Secrétaire général selon lequel il faut s'attacher à tirer le meilleur parti des efforts de la MINUT et à privilégier les besoins et activités prioritaires identifiés en concertation avec le Gouvernement.

En fin de compte, pour une paix et une stabilité durables au Timor-Leste, il faudra que le peuple timorais ait pleinement confiance dans ses responsables politiques et dans la capacité de l'État à garantir la primauté du droit. À cet égard, nous sommes heureux d'apprendre que des progrès notables ont été accomplis quant à la réalisation des objectifs et aux critères de la stratégie à moyen terme dans le domaine de l'état de droit, de la justice et des droits de l'homme.

Pour appuyer les processus généraux de transition politique et sociale, il faut assurer le développement durable dans le pays. En particulier, pour soutenir la croissance attendue, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour promouvoir le développement rural, la mise en place des infrastructures et le rôle du secteur privé, qui devrait offrir de meilleures possibilités d'emploi, surtout pour les jeunes.

Pour terminer, la Bosnie-Herzégovine est convaincue que la stabilité et l'harmonie sociale et politique au Timor-Leste ne feront que se renforcer à l'avenir. La mise en œuvre de ce processus exige un engagement sans faille et la coopération du peuple, du Gouvernement et des partis politiques timorais. La Bosnie-Herzégovine appuiera leurs efforts, aussi longtemps qu'il le faudra.

**M. Zhukov** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Timor-Leste, M. da Costa, de sa déclaration, et la Représentante spéciale du Secrétaire général, M$^{me}$ Haq, de son exposé sur les activités de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT).

Nous nous félicitons de l'évolution récente de la situation au Timor-Leste. D'une manière générale, les tendances politiques internes sont positives. Avec l'aide de la Mission, le processus de réconciliation nationale suit son cours, ce qui est particulièrement important dans la perspective des élections présidentielle et parlementaires prévues en 2012. La situation en matière de sécurité est également stable. Il a été encourageant de voir que le transfert des responsabilités en matière de maintien de l'ordre, de la Mission à la Polícia nacional de Timor-Leste (PNTL), en mars dernier, se déroulait sans heurts.

L'année prochaine devrait représenter un jalon dans le processus d'édification de l'État du Timor-Leste. Nous espérons que les élections se dérouleront dans le calme et que leurs résultats démontreront le caractère durable des progrès accomplis dans le pays. L'année prochaine sera également en quelque sorte un examen final pour la MINUT. La consolidation de la paix au Timor-Leste et la mise en place des

institutionsde l'État, y compris la PNTL, ont exigé des efforts considérables, dont les résultats ont également été encourageants. Nous pensons que la Mission devrait continuer de garantir la stabilité, de protéger les jeunes institutions, et le cas échéant, d'apporter un appui opérationnel pour assurer le maintien de l'ordre pendant le processus électoral.

Nous nous réjouissons de voir que les efforts de la communauté internationale en matière de règlement de crises et de consolidation de la paix après un conflit portent leurs fruits. La situation au Timor-Leste est un excellent exemple à cet égard. Cependant, nous estimons que toute décision définitive sur le retrait de la MINUT à la fin de 2012 devrait être prise après la tenue des élections présidentielle et parlementaires, compte tenu de la situation qui régnera à ce moment sur le plan politique et en matière de sécurité. Les dispositions relatives à une présence ultérieure de l'ONU au Timor-Leste devront faire l'objet de discussions approfondies avec le nouveau Gouvernement.

**M^me^ Ziade** (Liban) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, tout d'abord, je tiens à vous remercier vivement de présider la séance d'aujourd'hui. Je remercie M^me^ Ameerah Haq pour son exposé et pour l'action qu'elle mène à la tête de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT). Je voudrais par ailleurs souhaiter la bienvenue au Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Timor-Leste et le remercier de son exposé. Je souhaite aussi la bienvenue à la Vice-Ministre chargée des affaires politiques au Ministère des relations extérieures du Brésil, M^me^ Crivano Machado.

L'évolution positive de la situation au timor-Leste en ce qui concerne la stabilité politique, la sécurité et le développement socioéconomique résulte du souhait sincère de tous les partis politiques au sein du Gouvernement et de l'opposition de rétablir la stabilité et la prospérité dans leur pays. Il ne fait aucun doute que la MINUT constitue un modèle de réussite pour la communauté internationale, en ce qu'elle a contribué aux côtés d'autres organismes des Nations Unies, au renforcement de la stabilité, à la pratique démocratique et à la mise en place des institutions de l'État. À cet égard, je voudrais faire les quatre observations suivantes.

Premièrement, le Liban réaffirme son plein appui à la MINUT alors qu'elle s'efforce d'achever sa tâche avant la fin de son mandat à la fin de 2012. Nous nous félicitons du plan conjoint de transition signé par le Président du Timor-Leste et la Représentante spéciale du Secrétaire général, qui devrait permettre un retrait en douceur de la Mission.

Deuxièmement, la mise en place des institutions de sécurité sera essentielle pour la consolidation d'une sécurité durable et de l'état de droit. À cet égard, nous saluons le rôle de la police de la MINUT dans la formation et l'accompagnement de la Polícia nacional de Timor-Leste (PNTL), pour que celle-ci puisse s'acquitter de ses responsabilités en matière de sécurité dans tout le pays. Nous soulignons également l'importance que revêt le renforcement du rôle du pouvoir et des institutions judiciaires pour garantir le respect du principe de responsabilité et prévenir l'impunité.

Troisièmement, nous estimons que les élections présidentielle et parlementaires prévues en 2012 marqueront un tournant dans l'avancée démocratique du Gouvernement timorais. Nous invitons instamment tous les partis politiques à contribuer de manière constructive aux préparatifs en vue des élections, et soulignons l'importance pour la PNTL de se préparer pour être à même de maintenir la sécurité et la stabilité pendant et après le processus électoral.

Quatrièmement, nous félicitons les autorités et le peuple timorais à l'occasion de l'adoption du Plan national de développement stratégique portant sur la période 2011-2030, qui vise à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et à faire passer le pays au statut d'État à revenu intermédiaire. Nous appelons les jeunes générations timoraises, qui représentent la très grande majorité de la population, à participer activement au processus de reconstruction et de développement de leur pays. Nous nous félicitons de la participation efficace et remarquable des femmes à la vie politique et à la mise en place des institutions étatiques du Timor-Leste.

Pour terminer, je voudrais remercier les autorités timoraises pour la participation de citoyens timorais à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban. Je saisis cette occasion pour exprimer ma gratitude au Portugal, pays ami, qui a assuré la formation de ces éléments pour qu'ils puissent s'acquitter de leurs tâches.

**M. Berger** (Allemagne) (*parle en portugais; interprétation assurée par la délégation portugaise*) : Je voudrais remercier la délégation portugaise d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Je voudrais également prendre acte de la présence du Ministre des affaires étrangères, M. Zacarias da Costa au Conseil aujourd'hui. Je le remercie d'être venu jusqu'à New York pour nous présenter l'évolution de la situation dans son pays. Ma délégation se félicite également de la présence du Ministre portugais des affaires étrangères et de la Vice-Ministre chargée des affaires politiques au Ministère des relations extérieures du Brésil. Je souhaite enfin la bienvenue à la Représentante spéciale du Secrétaire général, M[me] Ameerah Haq, que je tiens à remercier pour son exposé et dont je salue le rôle moteur à la tête de la Mission. L'Allemagne remercie toute l'équipe des Nations Unies, tant au Timor-Leste qu'au Siège, pour leur contribution fructueuse à l'avenir timorais.

Avant de faire quelques observations à titre national, je voudrais souligner que mon gouvernement s'associe à la déclaration qui sera prononcée tout à l'heure par l'observateur de l'Union européenne.

L'Allemagne note avec satisfaction que globalement, la situation au Timor-Leste reste calme et stable. Nous partageons l'avis exprimé par le Gouvernement timorais et le Secrétaire général dans son rapport (S/2011/641), selon lequel, bien qu'une certaine instabilité subsiste, il y a tout lieu de penser que les institutions timoraises, notamment dans le secteur de la sécurité, sauront faire face aux périodes électorales et postélectorales à venir. Nous sommes également convaincus que le renforcement continu des capacités, au rythme où il se déroule actuellement, permettra aux forces de sécurité timoraises de répondre pleinement aux besoins du pays en matière de sécurité à mesure que décroît l'appui international. Une coordination étroite, s'agissant des modalités du retrait de la Force internationale de stabilisation, sera également essentielle.

Ma délégation est encouragée par le fait que le transfert à la police timoraise de toutes les principales fonctions de maintien de l'ordre s'est jusqu'ici déroulé sans incidence négative sur la criminalité globale. Cela étant, il reste crucial de veiller à ce que la Polícia nacional de Timor-Leste continue d'appliquer les normes les plus strictes qu'elle s'est engagée à observer dans le plan conjoint de développement élaboré avec la police des Nations Unies, y compris par l'octroi de crédits budgétaires suffisants.

L'Allemagne est convaincue que, dans l'intervalle de temps restant avant les élections et la fin de la transition, les lacunes qui subsistent seront comblées, notamment en matière de gestion logistique. Alors que l'armée timoraise procède elle aussi à sa consolidation, l'Allemagne a été heureuse d'apprendre que le Timor-Leste se prépare à apporter sa première contribution militaire à une mission de maintien de la paix des Nations Unies, au sein de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban.

Dans le contexte de cette évolution encourageante dans le secteur de la sécurité, nous nous félicitons du plan de transition élaboré conjointement par le Gouvernement timorais et l'ONU, qui représente une véritable innovation. Ce plan donne un aperçu général des modalités de retrait de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), et des répercussions budgétaires nationales. Cependant, comme ma délégation l'a souligné ici même en février (voir S/PV.6485), nous atteindrons bientôt l'étape suivant le retrait de la MINUT – si les tendances positives actuelles se confirment. Nous notons que, pour l'Organisation, une question cruciale reste sans réponse, celle de savoir ce qui va succéder à la phase de transition. Certaines décisions fondamentales ne pourront être prises que par le prochain gouvernement élu, mais l'Allemagne estime qu'il faudrait accorder la plus grande attention à la planification concrète de l'étape suivant le retrait de la MINUT. Il va sans dire que le Gouvernement timorais prendra l'initiative à cet égard.

Il est entendu que les Nations Unies restent engagées à long terme au Timor-Leste. Selon le plan de transition, la lutte constante contre l'impunité, à tous les niveaux de la société, et le rétablissement de la confiance de la population vis-à-vis du système judiciaire comptent parmi les difficultés de longue haleine. À cet égard, nous notons que des progrès ont été enregistrés concernant la certification de fonctionnaires de police passibles d'éventuelles poursuites disciplinaires et pénales. Comme l'évoque le plan de transition, parmi les autres domaines dans lesquels les besoins d'appui sont considérables figurent la gouvernance et le développement économique durable. On ne saurait trop insister sur le rôle que peuvent jouer les femmes dans tout cela.

Pour conclure, je voudrais, au nom de mon pays, remercier une fois encore la MINUT pour le professionnalisme et l'engagement dont elle fait preuve dans son travail, et assurer le peuple et le Gouvernement timorais de l'amitié et de la solidarité sans faille de l'Allemagne.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration à titre national.

(*l'orateur poursuit en portugais; interprétation fournie par la délégation portugaise*)

Je voudrais tout d'abord souhaiter une chaleureuse bienvenue à S. E. M. Zacarias da Costa, Ministre des affaires étrangères du Timor-Leste, ainsi qu'à S. E. M^me^ Vera Lúcia Barrouin Crivano Machado, Vice-Ministre chargée des affaires politiques au Ministère des relations extérieures du Brésil. Je voudrais également saluer tout particulièrement les représentants d'États non membres du Conseil de sécurité, notamment le représentant de l'Angola, qui prendra la parole en qualité de Président de la Communauté des pays de langue portugaise. Je tiens également à remercier le Secrétaire général, la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) et M^me^ Ameerah Haq, Chef de la MINUT et Représentante spéciale du Secrétaire général pour le Timor-Leste, qui ont effectué un excellent travail sur le terrain. Je remercie également tout le personnel et tous ceux qui contribuent à la Mission.

Par une heureuse coïncidence, le présent débat a lieu pendant la présidence portugaise du Conseil de sécurité, un an avant 2012, année où nous célébrerons entre autres le dixième anniversaire de l'indépendance du Timor-Leste et le cinq centième anniversaire de la rencontre entre les Portugais et les Timorais, lors du débarquement des navigateurs portugais sur l'île.

Le rapport du Secrétaire général (S/2011/641) qui a été présenté aujourd'hui souligne à juste titre les progrès réalisés par le Timor-Leste au cours de la période à l'examen. À cet égard, je voudrais axer mon intervention sur les aspects les plus marquants du rapport, qui nous donnent tellement d'espoir en l'avenir du Timor-Leste, en mettant en lumière ses progrès prometteurs. Ici, au Conseil de sécurité, je voudrais dire que le Timor-Leste est un exemple de succès dans l'histoire des efforts engagés par l'ONU. En tant qu'organisation, nous devrions être très fiers de ce succès.

S'agissant des conditions de sécurité, nous félicitons les autorités timoraises d'avoir repris la responsabilité du secteur de la sécurité dans tout le pays – responsabilité dont la Police nationale s'est acquittée avec efficacité et sans compromettre la stabilité. Nous prenons également note des faits nouveaux positifs intervenus dans les domaines de la formation des policiers et de la discipline.

Dans cette période pré-électorale, nous sommes heureux de voir que la stabilité politique règne dans le pays et que le dialogue, menant même au consensus, s'instaure de plus en plus avec l'opposition et la société civile. Je voudrais mettre l'accent sur les améliorations enregistrées dans l'administration publique, la création de la Chambre des comptes et la capacité accrue à absorber l'appui international, sous forme à la fois d'une aide financière et de formation des ressources humaines. Ces évolutions traduisent l'augmentation des capacités institutionnelles et le développement du processus de consolidation des institutions au Timor-Leste.

Il convient également de noter les efforts consentis par le Timor-Leste en matière de planification économique, comme l'attestent l'adoption du plan de construction des infrastructures stratégiques à l'horizon 2030 et les investissements réalisés dans le secteur non pétrolier de l'économie, qui sont essentiels pour garantir une croissance durable au profit des générations futures.

Je salue l'adoption, en septembre, du plan de transition conjoint, illustration parfaite de l'étroite coopération qui unit le Gouvernement timorais et la MINUT. Ce plan est une composante essentielle de la redéfinition future du partenariat entre le Gouvernement timorais et l'ONU.

Nous estimons que les conditions nécessaires sont désormais réunies pour qu'aient lieu, en 2012, les élections présidentielle et parlementaires auxquelles participeront 150 000 nouveaux électeurs et qui se dérouleront conformément aux normes internationales reconnues. Elles seront pour le Timor-Leste une occasion unique de montrer au monde à quel point sa démocratie est solide et profondément ancrée. Le Portugal va prolonger le déploiement du personnel de police portugais sur les positions que la MINUT considère clefs et appelle les autres pays qui fournissent des agents de police à répondre de la même manière à la demande du Secrétaire général.

Le Portugal demeure attaché au cadre de coopération bilatérale exceptionnel mis en place avec le Timor-Leste et il mettra tout particulièrement l'accent sur les domaines jugés prioritaires par le Gouvernement timorais. Dans le domaine de la justice, nous œuvrons avec les institutions timoraises à la valorisation des ressources humaines et fournissons une assistance technique aux fins de l'élaboration des

lois et de la rédaction d'un lexique juridique en langue tetum.

L'éducation est un autre domaine clef. Au cours des 10 dernières années, nous avons mis en œuvre des programmes de coopération technique dans le secteur de l'éducation en envoyant des enseignants portugais, en formant des enseignants timorais et en fournissant le matériel pédagogique nécessaire pour enseigner tant en portugais qu'en tetum, les deux langues officielles du pays.

Dans les domaines de la sécurité et de la défense, nous avons contribué à la formation et à la professionnalisation des forces armées et de sécurité. A cet égard, nous soulignons la nouvelle dimension technico-militaire prise par la coopération entre le Portugal et le Timor-Leste avec la signature en septembre dernier de deux protocoles qui prévoient l'intégration de membres de l'armée timoraise dans les contingents portugais qui participent aux missions de maintien de la paix de l'ONU et de l'Union européenne. Douze membres des forces de défense timoraises suivent actuellement une formation au Portugal afin d'intégrer une unité du Génie portugais qui partira au Liban à la fin de l'année et sera déployée au sein de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban pendant le premier semestre de 2012.

À nos yeux, cette initiative illustre bien le désir du Timor-Leste de devenir un membre actif de la communauté internationale et de ne pas se soustraire à ses responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales, qui sont les objectifs premiers de l'ONU.

Le Timor-Leste est également un membre actif et apprécié de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), qui est représentée ici aujourd'hui par quatre de ses membres. La CPLP et ses Etats membres ont eux aussi fait part à de nombreuses reprises de leur volonté de coopérer avec le Timor-Leste, de l'aider et de contribuer au renforcement de la stabilité et à la consolidation de ses institutions. Je m'associe d'ailleurs à la déclaration qui sera faite par le représentant de l'Angola au nom de la CPLP.

Nous nous rapprochons d'une nouvelle étape dans la marche en avant du Timor-Leste en tant qu'Etat indépendant, avec la transition, accompagnée par la MINUT, vers une présence nouvelle et différente des Nations Unies. Il appartient au Timor-Leste de décider, dans le cadre d'un dialogue avec l'ONU, de la forme et de la composition de la présence de l'Organisation au Timor-Leste une fois que la MINUT se sera retirée. Le Portugal est absolument persuadé que le processus de transition se déroulera comme prévu, garantissant le transfert des capacités et des compétences aux institutions timoraises, et que cela permettra au pays de consolider le travail accompli par l'actuelle Mission des Nations Unies.

Il n'est jamais superflu de souligner – et je tiens à le faire à cette occasion – les progrès extraordinaires que le Timor-Leste a réalisés depuis qu'il a accédé à son indépendance gagnée de haute lutte. L'opiniâtreté du peuple timorais et de ses dirigeants à relever les plus grands défis se reflète aujourd'hui dans les progrès remarquables accomplis par le pays, progrès qui lui ont acquis la pleine confiance de la communauté internationale dans l'avenir du pays.

Je réaffirme que le Timor-Leste est un exemple de réussite – la réussite de son peuple, de ses partenaires, de ses amis et de l'ONU – et un exemple de la manière dont la communauté internationale peut répondre aux espoirs d'un peuple et lui donner la liberté. Nous savons et nous reconnaissons toutefois que le Timor-Leste a encore un long chemin à parcourir avant de réaliser ses attentes légitimes en matière de développement socioéconomique. Il est donc indispensable que la communauté internationale et l'ONU, le Conseil de sécurité en particulier, demeurent fermement engagés à l'égard de ce pays. Sur ce point, je tiens à souligner la contribution de l'Union européenne au Timor-Leste et à m'associer à la déclaration qui sera faite dans quelques instants par son observateur.

Pour terminer, nous envisageons avec optimisme et confiance les événements qui se dérouleront au Timor-Leste pendant l'année à venir. Dix années se sont écoulées depuis l'indépendance, mais après 10 ans de résistance et de souffrances sans équivalent dans l'histoire de la liberté des peuples, le Timor-Leste est aujourd'hui un Etat en construction viable et une société lancée sur la voie du développement. Rarement, on a accompli autant en si peu de temps. Au plan tant bilatéral que multilatéral, le Portugal restera aux côtés du Timor-Leste.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant de l'Australie.

**M. Quinlan** (Australie) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs qui ont souhaité la

bienvenue aux Ministres des affaires étrangères Portas et Da Costa, dont la présence parmi nous aujourd'hui est très importante, ainsi qu'à la Représentante spéciale Ameerah Haq, dont la contribution et celle de son équipe de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) restent capitales. Je voudrais également remercier le Portugal d'avoir invité des Etats qui ne sont pas membres du Conseil à participer à ce débat. L'Australie et le Portugal ont de fait vu leurs liens se resserrer grâce à leur coopération conjointe au Timor-Leste.

Le Timor-Leste connaît depuis trois ans et demi un période de stabilité prolongée et croissante qui a permis au Gouvernement de porter son attention sur les tâches vitales que sont le renforcement des institutions publiques, l'amélioration de la fourniture des services à sa population, le développement de l'infrastructure et la relance de l'économie. A l'avenir, la croissance du budget national permettra de multiplier les investissements publics dans la santé, l'éducation et le développement rural. L'agriculture nécessite une attention particulière, ainsi que, bien sûr, les besoins des jeunes en matière d'emploi.

L'Australie se félicite que le Gouvernement timorais ait décidé d'adopter une vision à long terme de son développement, ce qui a abouti au Plan national de développement stratégique publié en juillet, programme à juste titre ambitieux. L'Australie appuiera les objectifs du Plan grâce à des programmes d'assistance ciblés dans les domaines de la santé, de l'éducation, du développement rural et autres.

Tout le monde s'accorde, bien entendu, sur le fait que les élections générales de l'année prochaine permettront de tester la solidité des institutions timoraises, notamment les partis politiques du pays, les organes chargés de la sécurité et les autorités électorales. Nous sommes convaincus que le Timor-leste est capable de conduire des élections régulières et transparentes. Nous savons que le peuple timorais tient énormément à ses institutions démocratiques. Nous sommes impressionnés de voir combien les dirigeants politiques sont déterminés à ce que les élections se déroulent de manière pacifique et à ce que les électeurs connaissent leurs droits et leurs responsabilités pour consolider cette jeune démocratie qu'est le Timor-Leste. Les rencontres organisées dans le cadre du dialogue de Maubisse, qui réunit la classe politique timoraise, y compris les membres de l'opposition, continuent de conforter les dirigeants de tous les partis dans l'idée que le maintien de la paix est dans l'intérêt de tous.

La période électorale mettra à l'épreuve les capacités des services de sécurité, notamment la police. Nous devons dire que nous sommes préoccupés par les violences sporadiques auxquelles se livrent des gangs pratiquant les arts martiaux. Cela dit, nous jugeons très encourageant que la Police nationale du Timor-Leste ait été en mesure de maîtriser la situation, comme par exemple dans le cas des violences qui ont éclaté en août à Zumalai. Je retiens tout particulièrement les observations rassurantes formulées ce matin à ce propos par le Ministre des affaires étrangères Da Costa. Le transfert de toutes les responsabilités de police à la Police nationale du Timor-Leste en mars s'est accompagné d'une intense période de formation et de consolidation des forces, passant notamment par le renforcement des capacités en prévision de la période électorale.

Mon pays a fourni plusieurs formateurs spécialisés à la Police des Nations Unies et continuera d'accompagner le développement de la PNTL grâce à un programme séparé de renforcement des capacités. A terme, il sera nécessaire que le budget national alloue des crédits suffisants à la PNTL et que le programme intensif de renforcement des capacités se poursuive pour veiller à ce que la Police nationale soit professionnelle, capable de s'adapter et de répondre aux besoins de la communauté qu'elle sert. Les forces de sécurité internationales sont également disposées à apporter leur appui aux organes chargés de la sécurité au Timor-Leste ainsi qu'à la police des Nations Unies pendant les élections, si cela devait s'avérer nécessaire.

Comme de nombreux intervenants l'ont déjà dit aujourd'hui, le fonctionnement des institutions démocratiques du Timor-Leste au cours des élections de l'année prochaine permettra d'établir la grille de référence de l'échéancier de transition de la MINUT. Pour ces raisons comme pour d'autres, il est important que le mandat de la MINUT soit prorogé jusqu'à la fin de 2012 à tout le moins afin d'appuyer la consolidation d'un nouveau gouvernement.

L'Australie est optimiste quant à la tenue des élections de l'année prochaine et au développement futur du Timor-Leste. Nous prônons l'approche conditionnelle, clairement exposée dans le plan conjoint de transition, comme la voie qui doit inspirer l'action du Conseil. Nous saluons le travail réalisé par le Gouvernement timorais et la MINUT pour mettre sur pied le plan de transition et nous attendons avec intérêt la poursuite du dialogue entre le Gouvernement timorais et les organismes des Nations Unies

concernant sa mise en œuvre. Ce plan est, bien entendu, comme d'autres l'ont dit, appelé à évoluer, mais son caractère innovant et pondéré est à saluer. Si le plan de transition doit provoquer un certain nombre de discussions préliminaires sur une présence éventuelle des Nations Unies après le départ de la MINUT, nous sommes convenus que la nature de cette présence devra être déterminée par le prochain gouvernement timorais lui-même. Nous avons bien noté que les dirigeants politiques estimaient que l'Organisation des Nations Unies devrait poursuivre son œuvre de renforcement des fondements de la démocratie au Timor-Leste.

Pour terminer, l'année 2012 sera une année historique et qui fera date pour le Timor-Leste. En plus des élections nationales et du retrait escompté de la MINUT, le Timor-Leste fêtera le dixième anniversaire de son indépendance. Bien évidemment, des défis importants subsistent, nous en sommes tous conscients. Toutefois, le peuple timorais a beaucoup de raisons de d'attendre cette année avec optimisme et il progresse véritablement dans la bonne direction. Mon propre pays continuera de collaborer avec le Gouvernement timorais, les autres partenaires et l'Organisation des Nations Unies pour apporter son aide dans cette phase de transition cruciale et au-delà.

Pour terminer, je tiens à féliciter le Brésil du travail qu'il a réalisé, au cours des deux dernières années, à la présidence du groupe central sur le Timor-Leste, et à saluer la présence aujourd'hui de sa Vice-Ministre, M^me^ Crivano Machado. Nous savons particulièrement gré au Brésil de l'impulsion qu'il a apportée pendant toute cette période.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

**M. Nishida** (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par féliciter chaleureusement S. E. M. Paulo Portas, Ministre d'État et des affaires étrangères du Portugal, de présider aujourd'hui les travaux du Conseil de sécurité. Je voudrais également souhaiter une chaleureuse bienvenue à S. E. M. Zacarias Albano da Costa, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Timor-Leste, et le remercier de son exposé. Je remercie M^me^ Ameerah Haq de l'exposé qu'elle a présenté au Conseil en sa qualité de Représentante spéciale du Secrétaire général et S. E. M^me^ Vera Lucia Barrouin Crivano Machado, Vice-Ministre chargée des affaires politiques au Ministère des raffaires étrangères du Brésil, de sa présence parmi nous.

Le Japon, comme le reste de la communauté internationale, compte voir la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) terminer ses travaux d'ici la fin 2012, ce qui marquera un jalon historique d'importance après une décennie d'aide de l'Organisation des Nations Unies. Comme toutes les parties concernées en conviendront, c'est à l'aune de l'autonomie du Timor-Leste que l'on jaugera essentiellement le succès de cette entreprise et, compte dûment tenu des questions liées à la consolidation de la paix, à l'achèvement dans le calme des opérations de maintien de la paix des Nations Unies au Timor-Leste.

À cette fin, il est essentiel que les deux élections prévues pour l'année prochaine se déroulent bien et dans le calme. Le Japon a d'ores et déjà débloqué une aide en ce sens en versant par l'intermédiaire du Programme des Nations Unies pour le développement la somme d'environ 1,66 million de dollars pour la tenue des élections, à laquelle viendra éventuellement s'ajouter l'envoi dans le pays d'observateurs électoraux. Le Japon appelle la communauté internationale à apporter rapidement son appui à ce jeune pays prometteur actuellement à une étape charnière de son histoire.

Le Japon félicite vivement le Timor-Leste d'avoir assumé avec succès la totalité des responsabilités en matière de police et relève avec satisfaction que le calme et la stabilité règnent depuis cette date. Les efforts remarquables réalisés par la police nationale timoraise à cet égard sont indispensables. Parallèlement, je voudrais souligner l'extrême importance que revêtira la sécurité pendant les élections. Le Japon appelle à un nouveau renforcement des capacités de la police et des forces armées du Timor-Leste ainsi qu'à un effort supplémentaire du Gouvernement timorais en la matière et au maintien de l'appui de la MINUT dans ce domaine.

Les élections démocratiques ne sont pas simplement une question de maintien de la sécurité et d'élections. Il s'agit d'un processus par lequel un peuple confie sa souveraineté à ses représentants. De ce point de vue, on ne saurait trop insister sur le rôle fondamental de la confiance entre les membres de la société. Afin d'instaurer un sentiment de confiance au sein de la société, il faut, de notre point de vue, que les élections organisées soient perçues comme équitables et transparentes, que tous les représentants sélectionnés par le biais de ces élections soient considérés comme dignes de confiance et que l'on comprenne qu'ils respectent les résultats du processus démocratique. À

cet égard, tout en félicitant le Gouvernement et la MINUT des efforts déployés pour garantir la crédibilité technique et procédurale des élections, le Japon appelle les dirigeants politiques du Timor-Leste à tenir un dialogue démocratique et à bannir la corruption de tous les secteurs du pays. Le Japon préconise une accélération de ce processus, afin que le Timor-Leste puisse poursuivre son développement sur la base de ce précieux atout qu'est la confiance mutuelle entre les membres de sa société.

Quant à la discussion relative à la période qui suivra le retrait de la MINUT, le Japon se félicite du plan de transition adopté conjointement par le Gouvernement et la MINUT en point d'orgue aux efforts considérables déployés de part et d'autre. D'autre part, nous notons avec plaisir que le projet offre un certain degré de souplesse, ce qui permettra d'en modifier des points de détail afin de refléter la situation sur le terrain. Comme le Secrétaire général le fait judicieusement observer dans son rapport (S/2011/641), nous devrons attendre, avant d'établir le plan final, de voir comment la situation sur le terrain évolue après les élections, particulièrement sur le plan de la sécurité.

Nous espérons que des décisions optimales seront prises pour le pays, par le biais d'un dialogue entre le Gouvernement et l'Organisation des Nations Unies. Le processus de transition appartient au peuple timorais, mais le Japon est prêt à fournir tout appui que le pays déciderait de solliciter, sous une forme ou une autre, auprès de la communauté internationale. Je voudrais, pour terminer, réaffirmer que le Japon reste déterminé à consolider les liens d'amitié qui lient nos deux pays et à coopérer avec le peuple timorais en vue de soutenir les efforts de construction de la nation.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Angola.

**M. Gaspar Martins** (Angola) (*parle en portugais, interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je prends la parole au Conseil de sécurité au nom des membres de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), à savoir le Brésil, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, le Mozambique, le Portugal, Sao Tomé-et-Principe, le Timor-Leste et mon propre pays, l'Angola, qui préside actuellement la Communauté.

Pour commencer, je voudrais saluer la participation à la présente séance du Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Timor-Leste, S. E. M. Da Costa, et de la Vice-Ministre chargée des affaires politiques au Ministère brésilien des affaires étrangères, S. E. M^me^ Vera Lucia Barrouin Crivano Machado. Nous sommes heureux de participer à cette importante séance du Conseil de sécurité consacrée à l'examen de la situation au Timor-Leste et à laquelle prennent part le Brésil et le Portugal en tant que membres non permanents. Nous saisissons également la présente occasion pour remercier le Secrétaire général pour son rapport (S/2011/641) sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT).

C'est avec grand plaisir que je prends la parole aujourd'hui, tout particulièrement parce que nous examinons la situation du membre le plus récent de notre communauté, le Timor-Leste. La coopération de la CPLP avec le Timor-Leste s'est avérée importante pour tous ses membres. Nous espérons sincèrement que le résultat de nos efforts conjoints sera bénéfique pour le pays.

Avec l'aide des États Membres, le Timor-Leste et le Secrétariat exécutif de la CPLP ont établi une représentation permanente de la CPLP à Dili. Nous saluons l'engagement des autorités timoraises dans ce processus, comme l'a montré l'allocation récente d'un espace pour un représentant et des fonds nécessaires à la construction du siège de la mission. Nous espérons que ces éléments faciliteront la mise en œuvre rapide du plan stratégique de la CPLP dans le pays, notamment pour ce qui est de la promotion et de la dissémination de la langue portugaise en tant que véhicule de communication quotidienne dans le monde du travail et des affaires et du renforcement des capacités institutionnelles dans les domaines de la justice et de l'administration publique.

C'est avec une satisfaction particulière que je rappelle l'importance du huitième sommet des chefs d'État et de gouvernement de la CPLP, qui s'est déroulé à Luanda le 23 juillet 2010, où il a été décidé de reformuler le futur mandat de la représentation permanente de la CPLP à Dili afin d'y incorporer une forte composante culturelle en faveur de l'utilisation du portugais au Timor-Leste, en plus de la composante politique énoncée dans le mandat original. La détermination du Timor-Leste à forger de solides relations avec la CPLP s'est également manifestée dans sa prestation en tant que Président en exercice de l'Assemblée parlementaire de la CPLP, et dans les bons résultats obtenus à sa troisième session, tenue à Dili à la fin du mois de septembre.

Les États membres de la CPLP restent déterminés à poursuivre l'excellent niveau de coopération établi avec le Timor-Leste en vue de renforcer sa stabilité, de consolider ses institutions et de développer son économie. Ce processus a déjà renforcé le rôle du pays dans la région, et les résultats favorisent une participation accrue de la CPLP en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique. Si la présidence de la CPLP échoit déjà au Timor-Leste en 2014, ce sera pour le pays un défi intéressant à relever au moment où, pour la première fois, il prendra la barre de notre communauté.

Dans ce contexte, l'acceptation récente par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est de la candidature du Timor-Leste à cette organisation régionale, et la nomination d'un groupe de travail chargé d'examiner le processus d'adhésion sont une nouvelle preuve des progrès réalisés par le Timor-Leste ces dernières années.

Je salue aussi le Timor-Leste d'avoir pris, dans le cadre de sa contribution à la paix et à la sécurité dans le monde, les premières mesures visant à intégrer les soldats des Falintil- Forças de Defesa de Timor-Leste (F-FDTL) dans la Force intérimaire des Nations Unies au Liban et dans le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, et d'avoir également envoyé un observateur militaire au Soudan du Sud.

De plus, il est clair que, par son exemple, le Timor-Leste a contribué à l'instauration d'un monde plus pacifique et plus sûr. Je fais allusion ici aux enseignements tirés et partagés par le Timor-Leste dans le cadre de la démobilisation pacifique des anciens combattants de la lutte de libération, dans le recrutement de nouveaux soldats, et dans le nouveau cadre législatif pour l'intégration des F-FDTL dans les forces de défense professionnelles du pays, ce qui devrait être source de fierté pour tous ceux qui sont au service du peuple et de la démocratie au Timor-Leste.

Le Timor-Leste n'a cessé d'améliorer sa position sur l'indice du développement humain, comme l'indique le dernier rapport du Programme des Nations Unies pour le développement. En outre, le Plan stratégique de développement va certainement relancer une forte croissance économique malgré la crise internationale, et aider à moderniser le pays et à lutter contre la pauvreté.

L'année 2012 sera d'une grande importance pour la consolidation de la démocratie timoraise. La Communauté que je représente aujourd'hui a une confiance totale dans la maturité du peuple et des dirigeants du Timor-Leste au moment où le pays prend de nouvelles mesures politiques. Nous sommes certains que les prochaines élections présidentielle et législatives se dérouleront dans un climat de paix et de sécurité, reflétant l'évolution positive que le pays a connue ces dernières années.

La CPLP reste solidaire du Timor-Leste et est sûre que le peuple de ce pays maintiendra la paix et la stabilité nécessaires au développement économique et social qui aidera le pays à contribuer à la stabilité et à la sécurité de la région.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Chef adjoint de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies.

**M. Vrailas** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de donner la parole à l'Union européenne. C'est un honneur pour nous de participer à cette importante séance du Conseil de sécurité sous votre présidence.

Les pays candidats, Turquie, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine et Islande; les pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, Albanie, Bosnie-Herzégovine et Serbie; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange et membre de la Zone économique européenne; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova et l'Arménie s'associent à cette déclaration.

Comme plusieurs orateurs avant moi l'ont souligné, les élections générales de 2012 constitueront un jalon important pour le Timor-Leste et une nouvelle preuve que le pays est fermement engagé sur la voie d'une démocratie consolidée.

Qu'il me soit permis, tout d'abord de féliciter le Ministre des affaires étrangères Zacarias Albano da Costa pour les progrès décrits dans l'excellent rapport du Secrétaire général dont nous sommes saisis (5/2011/641). Nous saluons le leadership de son gouvernement et sa volonté politique de promouvoir la paix, l'unité et le développement.

Je remercie également la Représentante spéciale du Secrétaire général, M$^{me}$ Ameerah Haq, pour la qualité et la perspicacité de son exposé. L'Union européenne salue les efforts déployés par son équipe pour bien coordonner l'action des bailleurs de fonds et la félicite d'avoir continué à informer et à consulter les

partenaires de développement quant au plan conjoint de transition.

Les préparatifs des élections de 2012 progressent de manière positive. La manière constructive et responsable dont les dirigeants politiques et la société civile interagissent dans le cadre de l'initiative dite de « Maubisse » est particulièrement encourageante et révélatrice de l'engagement général de la société du Timor-Leste en faveur de la démocratie et du dialogue.

En plus de l'aide que l'Union européenne continue de fournir pour la préparation des élections, elle examine actuellement l'invitation que lui a faite le Gouvernement du Timor-Leste d'envoyer une mission d'observation électorale. Je peux assurer le Conseil que nous examinons cette requête d'un très bon œil. Les missions d'observation électorale de l'Union européenne peuvent être très utiles, comme cela a été le cas des missions menées en 2002 et 2007.

Le maintien de la sécurité publique et les progrès réalisés concernant le développement institutionnel des organes de sécurité, comme il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général, sont encourageants. Il convient de signaler en particulier la reprise efficace par la Police nationale du Timor-Leste des responsabilités principales en matière d'opération de police sans que cela n'entraîne une hausse de la criminalité. Bien que nous nous félicitions des progrès accomplis, nous voudrions souligner que les forces de sécurité doivent se conformer aux plus hautes normes de professionnalisme et d'intégrité. À cet égard, nous convenons qu'il est important de procéder à un examen détaillé et à une réforme en profondeur de tout le secteur de la sécurité.

Tout en étant conscients que la sécurité pourrait être menacée, nous ne doutons pas que les élections seront libres et régulières et qu'elles se dérouleront dans un climat pacifique. Nous saluons la volonté constante de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) de fournir un appui opérationnel à la Police nationale durant la période électorale, en cas de besoin et sur demande des autorités timoraises.

Tout au long de cette année, des progrès ont été accomplis dans le processus de transition. A cet égard, nous accueillons avec une grande satisfaction le plan conjoint de transition, axé sur le renforcement des capacités. Le renforcement des capacités institutionnelles et humaines est essentiel pour mener à bien le processus de transition. Ces activités sont au cœur du programme d'aide de l'Union européenne.

Il sera nécessaire de continuer de débattre de la configuration de la future présence des Nations Unies, un élément d'une transition durable. A cet égard, les autorités timoraises doivent prendre une décision ferme concernant la forme que prendra la présence des Nations Unies dans le pays après le retrait de la MINUT.

Il convient de souligner en particulier la participation constructive du Timor-Leste à l'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme. L'action du Gouvernement et des organisations non gouvernementales est à saluer.

Le Timor-Leste a également continué de prendre des mesures afin de faire appliquer le principe de responsabilité pour les violations des droits de l'homme commises par le passé. Nous pensons toutefois que la réconciliation reste une condition préalable importante pour assurer la stabilité à long terme. Nous encourageons vivement le Parlement national à reprendre dans les meilleurs délais l'examen des deux projets de loi portant création d'un institut de la mémoire publique et de loi d'indemnisation et prendre d'autres mesures pour donner suite aux recommandations de la Commission Accueil, vérité et réconciliation.

Le Timor-Leste enregistre des progrès de plus en plus rapides dans de nombreux domaines de son développement économique et social. Dans le même temps, le pays se heurte toujours à des difficultés pour réaliser pleinement son potentiel et parvenir à un développement équitable et durable. A cet égard, nous accueillons avec satisfaction le Plan stratégique de développement du Timor-Leste pour 2011-2030, présenté par le Gouvernement timorais en juillet 2011. Ce plan constitue un cadre très utile pour coordonner et orienter notre appui et accroître ainsi l'efficacité de l'aide. Nous sommes fermement déterminés à appuyer la mise en œuvre de ce plan dans un esprit de partenariat, de confiance mutuelle et de responsabilité, y compris en s'appuyant davantage sur des systèmes nationaux fiables.

La création d'un groupe de travail de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) en vue de l'admission du Timor-Leste à l'ASEAN, annoncée récemment, marque une étape importante dans le resserrement des liens entre le

Timor-Leste et l'Asie du Sud-Est sur les plans économique et politique et interpersonnel.

Pour terminer, je voudrais rappeler que, comme par le passé, nous continuerons d'être fermement aux côtés du Timor-Leste. Nous attendons avec intérêt les réalisations de 2012 : le bon déroulement des élections et de nouvelles avancées dans le processus de transition.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Philippines.

**M. Cabactulan** (Philippines) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Portugal et les autres membres du Conseil de sécurité de nous donner l'occasion de nous exprimer dans le cadre de la présente séance de haut niveau consacrée au Timor-Leste. De fait, Monsieur le Président, la présence de votre Ministre des affaires étrangères au débat d'aujourd'hui démontre l'importance de la question à l'examen.

Avant de poursuivre, je voudrais aussi remercier le Secrétaire général pour son rapport (S/2011/641). Je remercie également le Ministre timorais des affaires étrangères et de la coopération, M. Zacarias Albano da Costa, de nous avoir informés des faits nouveaux survenus récemment dans son pays. Enfin, ma délégation est reconnaissante de l'exposé détaillé présenté par M^me^ Ameerah Haq, Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT).

Depuis le dernier débat du Conseil consacré à la MINUT (voir S/PV.6485), nous avons constaté d'importantes améliorations de la situation politique et des conditions de sécurité au Timor-Leste. Depuis que la Police nationale du Timor-Leste a recommencé à assumer ses responsabilités en matière d'opérations de police en mars dernier, la situation en matière de sécurité est restée calme et stable. Ainsi, le net renforcement de la paix et de l'ordre public a permis à la MINUT de réduire ses effectifs. Le pays reste toutefois exposé à des risques de violence motivée par des considérations politiques à l'approche des élections présidentielle et législatives de 2012.

Les Philippines se félicitent des progrès considérables réalisés par le Timor-Leste pour se préparer au retrait de la MINUT. Le plan conjoint de transition établi par le Gouvernement timorais et la MINUT est un des plans les plus détaillés et les plus complets jamais mis au point pour assurer le retrait sans heurt d'une mission de maintien de la paix des Nations Unies, même si les résultats des élections de 2012 seront décisifs pour savoir si la feuille de route sera appliquée ou non. Néanmoins, le fait que les sept domaines d'activités du plan aient déjà été identifiés et analysés facilitera considérablement le travail de la MINUT au cours des prochains mois.

Le contingent philippin déployé dans la police des Nations Unies au sein de la MINUT comprend désormais 139 personnes, dont 86 agents de police et trois conseillers militaires. Les trois conseillers militaires apportent principalement une aide pour les activités humanitaires et les enquêtes relatives aux incidents et aux violations des droits de l'homme. Cinq agents de police occupent des postes clefs et 29 autres assument les fonctions de conseiller. Ils réalisent un travail remarquable dans le cadre de l'exécution du mandat de la composante de police de la MINUT, et nous sommes fiers de leurs réalisations dans le secteur de la sécurité, en ce qui concerne les activités de police de proximité, la formation et le renforcement des capacités. En fait, bien que leur retour aux Philippines soit prévu en avril de l'année prochaine, la MINUT a demandé au Gouvernement philippin d'étendre la durée de la période de service de ces 34 policiers philippins jusqu'à la fin du mois de décembre 2012 afin que la MINUT puisse s'acquitter de son mandat.

Le Secrétaire général souligne dans son rapport la croissance économique enregistrée récemment au Timor-Leste. Cette croissance s'explique en grande partie par le fait que le Gouvernement timorais réalise un travail remarquable pour ce qui est de la gestion de l'industrie pétrolière et de l'investissement dans les infrastructures publiques. Le problème qui se posera à long terme sera de trouver le moyen de transformer les richesses pétrolières du pays en capital humain et physique afin de bâtir une économie solide et d'améliorer la qualité de vie des Timorais. En effet, le développement socioéconomique reste prioritaire pour un jeune pays comme le Timor-Leste au moment où le pays consolide ses acquis en matière de stabilité politique en vue de renforcer la démocratie et l'état de droit.

Les élections présidentielle et législatives de l'année prochaine seront une épreuve décisive pour le peuple du Timor-Leste. Elles se tiendront en outre après l'expiration du mandat actuel de la MINUT. Les Philippines considèrent que le retrait de la MINUT doit se faire progressivement et en s'appuyant sur une évaluation objective des besoins actuels et futurs,

compte tenu en particulier des prochaines élections présidentielle et législatives. Nous ne voulons évidemment pas que se répète le scénario de 2007, quand le désengagement prématuré des Nations Unies avait provoqué le chaos et la violence.

Dans la perspective de l'expiration inévitable du mandat de la MINUT, tous les partenaires concernés doivent travailler en coopération étroite pour veiller à ce que la transition à la période suivant le départ de la MINUT du Timor-Leste se fasse de la manière la plus harmonieuse possible. En même temps, cela offre au Gouvernement et au peuple timorais une occasion de montrer leur volonté et leur capacité d'assumer la responsabilité de leur paix et de leur sécurité.

En tant que membre actif du Groupe restreint pour le Timor-Leste, les Philippines appuient pleinement le Timor-Leste en ce moment crucial de sa jeune histoire en tant que pays indépendant. Au moment où le Timor-Leste fête son dixième anniversaire, il continue de faire face à des difficultés et à l'adversité, comme nombre d'États sortant d'un conflit. Les Philippines ne doutent toutefois pas que le Timor-Leste a toutes les chances de relever les nombreux défis qui l'attendent.

Monsieur le Président, je tiens de nouveau à vous assurer, ainsi que tous nos partenaires de l'ONU, en particulier le Groupe restreint pour le Timor-Leste, que les Philippines s'emploieront à concourir au succès de la MINUT et continueront d'aider le peuple et le Gouvernement timorais.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

**M. Aisi** (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des petits États insulaires en développement du Pacifique représentés à l'ONU : les États fédérés de Micronésie, les Fidji, les Îles Marshall, les Îles Salomon, Nauru, les Palaos, le Samoa, les Tonga, les Tuvalu, le Vanuatu et mon pays, la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, de présider notre débat d'aujourd'hui sur cette importante question. Je salue également la présence au Conseil, aujourd'hui, du Ministre timorais des affaires étrangères, M. Albano da Costa, que je remercie de son exposé. Les propos du Ministre soulignent à quel point il est attaché à la consolidation d'un processus de transition pacifique dans son pays. De même, je tiens à saluer la présence parmi nous aujourd'hui de la Vice-Ministre chargée des affaires politiques au Ministère des affaires étrangères du Brésil.

Je tiens également à féliciter l'Ambassadrice Ameerah Haq, Représentante spéciale du Secrétaire général, de son travail à la tête de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT). Nous prenons bonne note du rapport du Secrétaire général sur la Mission pour la période allant du 8 janvier 2011 au 20 septembre 2011 (S/2011/641).

Les petits États insulaires en développement du Pacifique notent avec plaisir que, depuis le 7 janvier 2011, d'après le rapport du Secrétaire général, « dans l'ensemble, la situation au Timor-Leste est restée calme […], avec une tendance globale à la consolidation des progrès accomplis vers la paix, la stabilité et le développement » (*ibid., par. 2*). Nous notons par ailleurs que tant les différents protagonistes, à savoir les dirigeants des partis du Congresso nacional da Reconstrução de Timor-Leste et du Frente Revolucionária do Timor-Leste Independente, que les organes institutionnels, notamment le Parlement, ont souligné, dans l'optique des élections présidentielle et parlementaires de 2012, qu'il importait de maintenir l'unité nationale et de mettre l'accent sur des stratégies socioéconomiques et de développement à plus long terme.

Nous prenons note en particulier des différentes initiatives et manifestations mises en place par S. E. le Président José Ramos-Horta à l'appui de son appel à « bâtir une société solidaire dans laquelle les femmes et les hommes pourraient vivre dans la paix, la stabilité et l'harmonie et nourrir la perspective d'un avenir prometteur et plein d'espoir » (*ibid., par. 6*). Ces initiatives sont révélatrices de la ferme volonté du Président d'œuvrer à l'unité et à la stabilité nationales.

Par ailleurs, nous constatons également avec satisfaction que l'une des questions les plus importantes abordées actuellement est celle de la participation des femmes au processus politique. Nous prenons donc note de l'importante réunion convoquée le 14 juillet 2011 sous l'égide du Secrétariat d'État à la promotion de l'égalité des sexes.

Le rôle de la MINUT demeure crucial dans cette transition, car il permet de favoriser le dialogue et la réconciliation entre les divers acteurs politiques et la société civile. Il demeure essentiel de poursuivre le renforcement des capacités institutionnelles au Timor-

Leste, en particulier dans le contexte des prochaines élections présidentielle et parlementaires de mars et juin 2012. Les élections représenteront un tournant pour le peuple timorais, qui sera pour le pays une occasion unique d'ancrer la démocratie et de confirmer sa volonté d'édifier une société respectueuse et pacifique.

Pour que les élections soient un succès et qu'elles aboutissent à un résultat durable, le maintien de la sécurité publique nationale demeure essentiel. La reprise par la Police nationale (PNTL) de ses responsabilités en mars 2011 s'est avérée une mesure très importante dans le domaine de la sécurité publique. Les petits États insulaires en développement du Pacifique apprécient les efforts déployés par la police de la MINUT pour fournir un appui opérationnel à la PNTL dans des domaines tels que la protection rapprochée, les patrouilles conjointes et la surveillance des frontières. Nous relevons également avec satisfaction les progrès enregistrés dans la mise en œuvre du Plan de développement conjoint, qui énonce les axes prioritaires de l'appui à apporter par la police de la MINUT au renforcement des capacités.

Plusieurs des petits États insulaires en développement du Pacifique ont contribué et continuent activement de contribuer aux progrès de la MINUT en déployant du personnel de police. Par le passé, un contingent notable de la région du Pacifique a été déployé dans le pays, en provenance des Palaos, des Fidji, du Samoa et du Vanuatu. Actuellement, le Samoa a encore cinq agents et agentes de police dans le pays et les Fidji ont également un expert sur place en mission. Les petits États insulaires en développement du Pacifique tiennent à souligner qu'ils sont toujours déterminés et attachés à demeurer activement engagés au Timor-Leste.

Nous prenons note avec satisfaction des progrès accomplis par le Gouvernement timorais en ce qui concerne l'élaboration de textes législatifs en vue de renforcer le secteur de la sécurité, notamment sur les plans de la protection civile et de la gestion des frontières. Le Gouvernement a accompli des progrès notables dans la réalisation des objectifs et des critères de référence de la stratégie à moyen terme sur le plan de l'état de droit, de la justice et des droits de l'homme. Nous sommes donc satisfaits de constater les solides progrès qu'enregistre le Timor-Leste s'agissant des réformes du secteur de la sécurité et du secteur judiciaire.

Actuellement, le développement économique du Timor-Leste se poursuit à un rythme régulier. Nous nous félicitons de l'adoption du Plan stratégique de développement pour 2011-2030, qui révèle la détermination du Gouvernement de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. La MINUT déploie des efforts inestimables à l'appui de cette politique centrale de développement nationale en aidant le Gouvernement à planifier, superviser et coordonner l'aide des donateurs.

Les petits États insulaires en développement du Pacifique sont solidaires du Timor-Leste, qui est également, nous sommes fiers de pouvoir le dire, un important membre observateur du Forum des îles du Pacifique et du Groupe du fer de lance mélanésien. Non seulement nous avons tous en partage les mêmes causes de vulnérabilité et les mêmes grands problèmes, mais nous partageons également des valeurs et des horizons communs. Le Gouvernement timorais déploie des efforts remarquables pour veiller à ce que la transition se fasse dans la stabilité, la paix et la démocratie. Pourtant, le chemin de la prospérité est un voyage au long cours qui comporte d'importants obstacles. Les petits États insulaires en développement du Pacifique sont déterminés à collaborer étroitement avec le Gouvernement timorais pour l'aider à accomplir sa mission, et ils lui réitèrent tout leur appui.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Nouvelle-Zélande.

**M. McLay** (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : La Nouvelle-Zélande se félicite de la présence aujourd'hui des Ministres des affaires étrangères portugais et timorais, MM. Portas et Da Costa, et de la Vice-Ministre brésilienne, M^me^ Crivano Machado, ainsi que de la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^me^ Ameerah Haq, que nous remercions non seulement de l'excellent travail qu'elle accomplit au Timor-Leste, mais également du rapport qu'elle a présenté aujourd'hui.

Ce rapport souligne que les neuf derniers mois au Timor-Leste ont confirmé les tendances positives enregistrées ces dernières années. Le pays demeure généralement calme et stable. La forte croissance continue a permis de progresser dans la lutte contre l'extrême pauvreté et en ce qui concerne la prestation des services sociaux. Nous avons par ailleurs vu se multiplier les exemples illustrant un attachement

généralisé à une culture politique fondée sur le dialogue et le respect des normes constitutionnelles.

Des progrès réels ont également été accomplis en vue de préparer le Timor-Leste pour après le départ des soldats de la paix des Nations Unies. La Police timoraise a assumé de nouveau l'entière responsabilité des opérations de police, le Plan national de développement stratégique du Gouvernement a été inauguré officiellement et un plan de transition a été élaboré en commun, ce qui a permis de jeter les bases d'une transition sans heurt.

La Nouvelle-Zélande est favorable à une démarche conditionnelle pour le retrait de la MINUT. Les constats faits actuellement tendent à prouver que nous sommes en bonne voie pour un retrait sans heurt de la MINUT à l'issue des élections présidentielle et parlementaires de l'année prochaine et pour la transition ensuite à une présence des Nations Unies d'ici fin 2012. Des événements survenus pendant l'année on pourra bien sûr déduire s'il est possible de procéder ainsi. Les prochaines élections seront sans nul doute la véritable épreuve de vérité en ce qui concerne les progrès accomplis depuis 2006 dans le renforcement des capacités des principales institutions de l'État.

Les événements récents incitent toutefois à l'optimisme. Avec le renforcement des capacités en matière de gestion électorale, l'appui international nécessaire en vue des élections de l'année prochaine va être considérablement moindre. La Nouvelle-Zélande se félicite que l'ONU ait répondu favorablement aux demandes d''assistance électorale ciblée du Timor-Leste. Nous sommes également déterminés à fournir un appui bilatéral. D'ores et déjà, nous avons été impressionnés de constater les réflexes de retenue et de respect des règles et institutions électorales qui se développent, et nous ne tarderons pas à découvrir s'ils résistent à l'épreuve d'un scrutin très disputé et aux enjeux élevés. Les différents dialogues politiques conduits par les Timorais, comme le séminaire- retraite organisé en juillet par l'évêque de Bacau, jouent un rôle important dans la consolidation de ces acquis.

Dans l'hypothèse que ces tendances positives se confirmeront, nous devons à présent nous employer à opérer une transition sans heurt en redoublant d'efforts pour renforcer les principales institutions timoraises et en achevant les tâches de la Mission ou en les transférant à d'autres acteurs. Le Plan conjoint de transition sert de cadre général à cet égard. Il nous faut collaborer dans le cadre de ce plan avec les principales parties prenantes, plus particulièrement le Gouvernement timorais, l'équipe de pays des Nations Unies et les donateurs, pour assurer sa mise en œuvre effective et durable. Voilà pourquoi nous convenons que le plan devrait rester un document vivant, qui peut être adapté au besoin.

L'élaboration d'une stratégie de pays intégrée dans le cadre de l'initiative « Unité d'action des Nations Unies » doit aussi être une priorité. Il sera aussi important de renforcer encore la Polícia nacional de Timor-Leste (PNTL), plus particulièrement ses capacités logistiques et opérationnelles, en prévision du retrait prévu de la Police des Nations Unies (UNPOL) après les élections de 2012. Le Plan de développement conjoint de la Police nationale et de la police de la MINUT est un modèle utile à cet égard. Nous nous sommes félicités des efforts de la Police des Nations Unies pour recruter et retenir le personnel ayant les compétences requises pour mener des tâches éminemment spécialisées de formation et de renforcement des capacités.

Les donateurs jouent aussi un rôle de plus en plus important. Par exemple, à la demande du Gouvernement, la Nouvelle-Zélande intensifie déjà son assistance à la PNTL. Notre police a achevé dernièrement une évaluation avant déploiement et effectué une visite préparatoire en vue de l'établissement d'un programme bilatéral axé sur le renforcement de la police de proximité, qui sera exécuté à partir de janvier 2012 dans quatre districts pour commencer. Nous poursuivrons notre partenariat de longue date en matière de sécurité avec le Timor-Leste dans le cadre d'un programme d'assistance bilatérale avec les Falintil-Forças de Defesa de Timor-Leste (F-FDTL).

Au cours de l'année à venir, nous devrons aussi redoubler d'efforts pour renforcer les capacités d'autres institutions publiques clefs, notamment les organes de surveillance du secteur public et de contrôle du respect du principe de responsabilité et le secteur de la justice. Cela peut-être aussi la dernière chance pour Timor-Leste de bénéficier de l'appui de la MINUT pour relever d'autres défis de longue date, par exemple pour renforcer le contrôle civil des organes de sécurité, enquêter sur des allégations de crimes graves et décider de l'aide à accorder aux victimes de ces crimes.

Il est particulièrement important pour la santé et la légitimité à long terme des organes de sécurité du

Timor-Leste que les allégations de crimes graves formulées contre des membres de la PNTL et des F-FDTL soient traitées de façon crédible. Nous nous félicitons par conséquent de la création d'une équipe d'enquête conjointe de la Police des Nations Unies et de la PNTL pour examiner les allégations restantes contre du personnel de la PNTL.

Le rapport du Secrétaire général (S/2011/641) présente utilement des modèles possibles pour une présence des Nations Unies au Timor Leste après le retrait de la MINUT, et fournit une bonne base pour un examen plus approfondi de leurs implications et de leur intérêt respectifs. Toute décision à cet égard doit naturellement être fondée sur une évaluation approfondie des besoins du Timor-Leste après le retrait de la MINUT, et prise compte tenu des priorités du Gouvernement timorais lui-même. Si l'on se place d'un point de vue réaliste, cela signifie que cette décision n'est pas pour demain et qu'elle ne pourra être prise au plus tôt qu'après la formation d'un gouvernement à l'issue du prochain processus électoral.

L'année 2012 devrait aussi marquer un véritable recentrage de l'assistance internationale, l'accent étant mis davantage sur les défis du développement à long terme du Timor-Leste, notamment l'amélioration de la santé et de l'éducation et la création d'emplois pour la population jeune de plus en plus nombreuse. Cela exige une croissance soutenue dans le secteur privé autre que pétrolier et en particulier dans l'agriculture.

Le Plan stratégique de développement du Gouvernement portant sur une période de 20 ans lancé en juillet établit un cadre global pour la fourniture de l'assistance internationale conformément aux priorités nationales. La Nouvelle-Zélande souhaite que le Timor-leste approuve un cadre stratégique pour guider notre programme d'aide bilatérale au cours des cinq prochaines années, ainsi qu'une vision commune des résultats du développement à long terme. Le projet de cadre de résultats envisage la fourniture d'une assistance dans trois domaines prioritaires : le renforcement des secteurs de la sécurité et de la justice, la facilitation des investissements dans le secteur privé et l'accès à l'éducation et à la formation.

L'année 2012 sera une année décisive pour le Timor-Leste et un test critique de sa capacité à sortir de la vulnérabilité de l'après-conflit. Si les événements se déroulent comme nous l'espérons, à cette date l'année prochaine la MINUT sera en train de faire ses adieux. Quant aux progrès accomplis depuis la crise de 2006, c'est à la Mission et à ses dirigeants qu'en revient tout le mérite. Avant tout, toutefois, ce sont le peuple et le Gouvernement timorais qui méritent d'être félicités pour leur courage et leur détermination à tracer leur propre avenir, et pour leur volonté et leur capacité de définir pour eux-mêmes l'assistance dont ils ont besoin. Voilà ce que consolidation de la paix signifie : appropriation nationale en action.

Timor-Leste aura encore besoin de l'appui permanent de ses amis dans la région et au-delà pour relever les nombreux défis politiques et économiques auxquels il continuera d'être confronté même après le retrait de la MINUT. Pour sa part, la Nouvelle-Zélande demeurera un ami fier et un partenaire engagé de Timor-Leste à l'heure où il écrit lui-même le prochain chapitre de son histoire.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

*La séance est levée à 13 h 15.*